

Règlement définitif

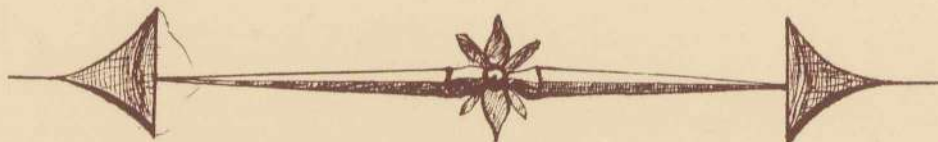
de l'exercice 1844

Le 20 mil huit cent quarante cinq
le dix huit septembre, les membres composant
la commission administrative du Bureau de
Bienfaisance de la commune de Basse-Goulaine
se sont réunis au lieu ordinaire de leurs
séances.

Étaient présents, M. M.

Aronneau allard Julien Minier
L'abbé
F. Hébert

Cui le rapport de M. le Président
Né les diverses ordonnances et instructions
sur la comptabilité et notamment celles du
24 Avril 1834, 10 Avril 1839 et 18 Juin 1840.
La commission administrative après s'être fait
représenter le budget de l'exercice 1844 et les
rations supplémentaires qui s'y rattachent
et titres de recettes des créanciers à recouvrer, le
détail des dépenses effectuées et celui des
mandats délivrés par l'ordonnateur des
dépenses, le compte d'administration de l'exer-
cice 1844 accompagné de l'état de situation du
recours, ainsi que l'état des restes à payer
reportés sur 1845. Procèdent au règlement
définitif du Budget de 1844, proposent des résolutions
ainsi qu'il suit les recettes et les dépenses de
l'exercice. Savoir



Marbrerie BOUCARD

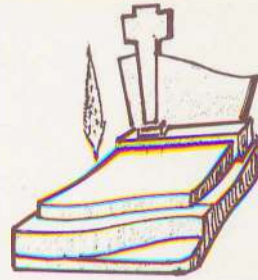
GRANDE EXPOSITION (ouvert tous les jours)

9, 11 et 13 rue de la Commune

44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE - ☎ 34.30.46

TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE / CAVEAUX EN 24 H

ARTICLES FUNÉRAIRES - FLEURS NATURELLES



TIMY

à deux pas...

Place de l'Église • BASSE-GOULAINNE • Tél. 54.94.42

pour tout savoir sur le
bus



en
vente
dans les points
d'information et de vente
SEMITEAN

**LA SOLUTION
DE VOS TRANSPORTS
INTERNATIONAUX**
— ROUTE — FER — MER — AIR —



TÉL. (40) 34.56.68 +
Télex 710488

Bulletin Municipal d'Information

1984

éditorial

La réalisation d'un bulletin annuel est l'occasion pour une municipalité de faire le point sur ses actions et projets, afin d'en informer largement ses administrés.

Cette information doit permettre aux anciens habitants de mesurer l'évolution et aux arrivants de mieux connaître leur nouvelle Commune.

Permettez-moi préalablement de placer la réflexion dans un contexte national car ce qui se passe à ce niveau rejaille nécessairement sur nos possibilités et décisions. Je retiendrai deux éléments d'actualités : crise économique et loi sur la décentralisation.



Crise économique : une réalité que personne ne peut nier. Il ne s'agit pas ici d'engager une polémique sur la gestion gouvernementale, mais il faut constater que le chômage ne cesse d'augmenter et que l'inflation reste deux fois plus forte que chez nos voisins européens. De plus, la région Ouest n'est plus considérée comme un pôle de reconversion, contrairement aux promesses faites en 1981. Ceci est grave si l'on considère que notre région possède déjà le taux de chômage le plus élevé du pays. L'année 1984 s'annonce donc difficile. Ce postulat étant établi, il est néanmoins de notre devoir de faire front et de travailler assidûment à notre niveau communal. La réalisation de la Zone d'Activités Artisanales et Industrielles, zone potentiellement génératrice d'emplois et de ressources financières nouvelles pour BASSE-GOULAINNE, est en bonne voie.

Loi sur la décentralisation : une intention intéressante, mais une application difficile. Le transfert de compétences se met en place, mais si des charges financières nouvelles nous sont transférées sans contre-partie de ressources, comment pourrions-nous fonctionner ? Le journal des Élus Locaux «VIE PUBLIQUE», de janvier, parle de «risque de déraillement» de la loi. Nous nous posons de sérieuses questions, notamment au niveau des affaires scolaires et sociales.

Tenant compte de ces difficultés, nous nous proposons de poursuivre l'expansion en situant nos réalisations dans une réflexion globale et en les échelonnant dans le temps, afin de ne pas trop alourdir la pression fiscale de chacun d'entre vous.

Notre programme d'urbanisme est résolument tourné vers l'avenir. Notre Plan d'Occupation des Sols nous permet de maîtriser la situation et de conserver pour BASSE-GOULAINNE le but qui est le nôtre : «y bien vivre». Ce plan, réajusté à échéances, doit faire l'objet d'une enquête publique dans les prochains mois.

Parallèlement aux lotissements privés, une opération communale dite du «Petit Anjou» a vu le jour en 1983 et la quasi-totalité des lots de la 1ère tranche est actuellement vendue.

Qui dit expansion, dit besoins nouveaux. Le jeu consiste à bien les prévoir et les programmer de façon à dégager les ressources nécessaires à leur réalisation. Je citerai pour 1983 : le garage communal, la salle de tennis, l'agrandissement du cimetière.

L'année 1984 verra l'extension de la maternelle et l'agrandissement de la cantine scolaire pour lesquels le permis de construire est actuellement déposé. Puis, parallèlement à l'achèvement de travaux de réfection de l'église ou au développement toujours nécessaire de petits équipements sportifs, nous aurions aimé répondre à un besoin indéniable : une salle polyvalente. Cette salle se fera, mais pour des raisons budgétaires et d'obtention de subventions, elle n'a pu être programmée que sur les exercices 1985 - 1986.

Une grosse opération déjà lancée en 1983 se poursuivra cette année : la réalisation d'une station de lagunage aéré et l'extension du réseau d'eaux usées. Nous attendons actuellement le résultat des demandes de subventions. Nous envisageons ainsi à terme d'assainir l'ensemble de la Commune, condition nécessaire à son développement.

Je n'ai abordé que les principaux investissements, mais sachez que nous suivons de près toutes les questions qui vous touchent, que ce soient celles du domaine social, des transports, de la voirie, du développement du bourg, des inondations, etc...

Édition - Publicité :
**BULLETIN
D'INFORMATION**

Gérant :
Philippe AMELINEAU

7 rue J.J. Rousseau
44000 NANTES
☎ (40) 20.00.62

FROGER Imp.
BP 9 - 85110 Chantonnay
Tél. (51) 94.30.42

Vente et Reproduction interdites
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 84
N° 84.030

Enfin, l'expansion passe par une bonne organisation des services communaux tournée elle aussi vers l'avenir. Elle doit permettre notamment un renforcement de nos services techniques et administratifs, ainsi qu'une informatisation à court terme. Dans ce cadre, de nouveaux emplois ont été créés et seront pourvus prochainement.

Une Commune est une entité dont tous les rouages doivent fonctionner en étroite liaison. Nous nous efforçons de travailler dans ce sens.

Puisse ce bulletin apporter à la population de BASSE-GOULAIN l'assurance de notre entier et constant dévouement. Nos remerciements à tous les annonceurs grâce à qui il a pu être réalisé.

Le Maire
Serge POIGNANT

NOTRE MAIRE NOUS A QUITTÉS...

Le 21 novembre 1983, M. Paul BOUIN était conduit à sa dernière demeure.

Né à DOIX en Vendée le 6 avril 1921, M. BOUIN avait été Conseiller Municipal à BASSE-GOULAIN de 1975 à 1977, élu Maire en 1977 puis réélu en 1983.

C'est devant une foule considérable que tour à tour M. BLIN, Premier Adjoint, puis Maître DEJOIE, Sénateur-Maire de VERTOU et enfin M. ACHARD, Commissaire-Adjoint de la République, lui ont rendu un vibrant hommage.

Aussitôt son élection, le 1^{er} décembre 1983, le nouveau Maire lui rendait à son tour un dernier hommage : «C'est avec beaucoup d'émotion que je m'installe aujourd'hui à la place qu'occupait encore M. Paul BOUIN il y a quelques semaines.

En mars dernier, je connaissais un Maire auprès duquel je m'étais engagé. Depuis, j'avais appris à connaître un homme dont je respectais la sagesse et la droiture».

Outre l'homme, beaucoup ont perdu un ami. Nous tenons à renouveler à sa famille, nos vifs regrets.

L'INFORMATION

Depuis maintenant plus de 10 ans, vous recevez chaque année, le bulletin de BASSE-GOULAIN.

La nouvelle municipalité, perpétuant la tradition, a le plaisir de vous remettre cette nouvelle édition 1984.

Chaque responsable l'a préparé avec une émotion toute particulière, dans le souvenir de Paul BOUIN, notre ami à tous.

La première partie, réservée aux informations municipales, permet de mesurer le travail de chaque commission et de faire la synthèse des travaux, réalisations et projets qui ont vu le jour depuis un an.

Viennent ensuite les pages des associations. Nous formulons le souhait que chacun puisse s'épanouir au travers de cette vie associative et que ce trait d'union améliore le rapprochement et la bonne entente des habitants de notre Commune.

Enfin la liste des commerçants et artisans ainsi que des renseignements d'ordre général sont à votre disposition en fin de revue.

Nous avons fait l'acquisition, en début de mandat, d'un matériel de reproduction Offset pour la réalisation de «Flash d'informations» que nous aurions voulu mensuels.

Cependant, au fil des mois, il est apparu que l'entreprise demandait une somme de travail difficilement compatible avec l'actuelle structure des services administratifs.

De plus, le système de distribution posait, lui aussi, problème, notamment en ce qui concerne le dépôt dans les commerces qui n'a pas donné de bons résultats.

La décision a donc été prise de réduire le nombre de parutions pour en améliorer et la qualité et la distribution, en reprenant le port à votre domicile.

Que ce bulletin annuel vous apporte toute satisfaction. Nous œuvrons en ce sens.

Jacques MERCIER
Responsable de la
Commission «Information»

Le Conseil Municipal

— Maire : M. Serge POIGNANT
— 1er Adjoint : M. Gils BLIN
— 2ème Adjoint : M. Edouard MARTIN
— 3ème Adjoint : Mme Renée CADORET
— 4ème Adjoint : M. Michel DROUET
— 5ème Adjoint : Mme Michèle DEDIEU
— 6ème Adjoint : Mme Jacqueline GATEAU
— 7ème Adjoint : M. Hervé LUBERT
— 8ème Adjoint : M. Louis HARDY

Conseiller :
— M. Marcel RICHARD
— M. Eugène ROBERT
— M. Michel OLIVIER
— M. René PERRAUD
— M. Yves LE LAGADEC
— M. Jacques MERCIER
— Mlle Marie-Annie HERY
— M. Lucien BRELET

— M. Yves GOULLANDEAU
— M. Daniel GUILLOCHEAU
— M. Pierre-Jean RAIMBAULT
— M. Yves HERY
— M. Dominique SAVALLE
— M. Lucien NICCOLI
— M. Joseph CHAMPAIN
— Mme Madeleine SEBIRE
— M. Jean LE MAUR
— M. Michel BERNARD

Les Commissions Municipales

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Responsable : Mme CADORET
Membres : MM. MARTIN - DROUET - NICCOLI - BERNARD

AFFAIRES SOCIALES :

Responsable : Mme DEDIEU
Membres : M. LE LAGADEC - Mlle HERY - MM. RAIMBAULT - NICCOLI

BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Responsable : M. LUBERT
Membres : MM. MARTIN - ROBERT - CHAMPAIN - LE MAUR

COMMERCE - ARTISANAT :

Responsable : Mlle HERY
Membres : Mme DEDIEU - MM. ROBERT - MERCIER - RAIMBAULT - SAVALLE - Mme SEBIRE

CULTURE - LOISIRS :

Responsable : M. LE LAGADEC
Membres : Mme CADORET - Mlle HERY - M. HERY - Mme SEBIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

EMPLOIS TRANSPORTS :

Responsable : M. OLIVIER
Membres : MM. DROUET - RICHARD - ROBERT - PERRAUD - BRELET - SAVALLE - NICCOLI - BERNARD

FINANCES :

Responsable : M. DROUET
Membres : Mme GATEAU - MM. OLIVIER - RAIMBAULT - NICCOLI - LE MAUR - BERNARD

INFORMATION :

Responsable : M. MERCIER
Membres : MM. DROUET - RAIMBAULT - Mme SEBIRE

JEUNESSE - SCOLARITÉ :

Responsable : Mme GATEAU
Membres : MM. MERCIER - HERY - NICCOLI

SPORTS :

Responsable : M. HARDY
Membres : MM. LUBERT - OLIVIER - HERY - LE MAUR

URBANISME :

Responsable : M. BLIN
Membres : MM. MARTIN - HARDY - RICHARD - ROBERT - PERRAUD - BRELET - GOULLANDEAU - GUILLOCHEAU - CHAMPAIN - LE MAUR - BERNARD

APPEL D'OFFRES :

Responsables : M. le MAIRE - M. BLIN - M. MARTIN
Membres : Mme CADORET (environnement et cadre de vie)
suppléants : M. DROUET - M. LUBERT

Les délégués de la Commune aux Syndicats et organismes intercommunaux

SIMAN :

Comité :

Titulaire : M. le Maire
Suppléant : M. BLIN

Commissions :

— Études Générales :
Titulaire : M. MARTIN
Suppléant : M. HARDY
— Voirie :
Titulaire : M. MARTIN
Suppléant : M. PERRAUD
— Transports :
Titulaire : M. OLIVIER
Suppléant : Mlle HERY M.-A.
— Cadre de vie :
Titulaire : Mme CADORET
Suppléant : M. RAIMBAULT

— Équipements d'agglomération :
Titulaire : M. LUBERT
Suppléant : M. ROBERT
— Infrastr. Déchets Énergie :
Titulaire : M. MARTIN
Suppléant : Mme SEBIRE
— Action Foncière :
Titulaire : M. BLIN
Suppléant : M. RICHARD
— Développement Économique :
Titulaire : M. DROUET
Suppléant : M. BERNARD
— Petites Communes A.C.R.N. :
Titulaire : M. le Maire
Suppléant : Mme CADORET

— Action pour les Handicapés :
Titulaire : Mme GATEAU
Suppléant : M. LE MAUR
— Développement Comp. option :
Titulaire : M. LE LAGADEC
Suppléant : M. BERNARD
— Finances :
Titulaire : M. DROUET
Suppléant : M. BERNARD
A.U.R.A.N.
— Conseil d'Administration :
Titulaire : M. le Maire
— Assemblée Générale :
Titulaire : Mme CADORET

LIGER et SYNDICAT DES COMMUNES RIVERAINES DE LA LOIRE :

Titulaire : M. NICCOLI
Suppléant : M. BERNARD

SYNDICAT DE COMMUNES DE LOIRE-ATLANTIQUE :

Titulaires : M. le Maire - Mme CADORET

SYNDICAT DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Titulaires : M. DROUET - M. BRELET - M. HERY
Suppléants : M. MERCIER - M. GOULLANDEAU - M. PERRAUD

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE :

Titulaires : M. MARTIN - M. PERRAUD
Suppléants : M. GUILLOCHEAU - M. LE MAUR

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION :

Titulaires : M. MARTIN - M. HARDY - M. RAIMBAULT

SYNDICAT MIXTE D'HEBERGEMENT DES GENS DU VOYAGE :

Titulaire : Mme DEDIEU
Suppléant : Mme SEBIRE

BUREAU D'AIDE SOCIALE :

Titulaires : M. le Maire - Président
Mme DEDIEU - M. LE LAGADEC - M. LE MAUR - M. PERRAUD.

Une nouvelle organisation pour les services communaux

Depuis plusieurs années, l'effectif du personnel en place correspondait à une population de 3.500 habitants.

BASSE-GOULAIN compte maintenant près de 5.000 habitants.

Avec les 39 heures de travail par semaine, ainsi que la 5ème semaine de congés payés, cet effectif est devenu nettement insuffisant.

M. le Maire, les responsables de commissions et la Commission Administration Générale ont conclu à la nécessité de repenser la répartition des tâches.

En tenant compte des observations de chacun, et après avoir étudié chacune des fonctions, poste par poste, nous avons établi un nouvel organigramme, qui fait nettement apparaître les besoins :

- un poste d'Adjoint Technique, un poste de Secrétaire pour le Service Technique ;
- un poste de Secrétaire pour la comptabilité, et
- un poste d'Ouvrier d'Entretien de la Voie Publique.

Nous allons procéder dans les mois qui suivent aux recrutements nécessaires, dans les conditions légales, soit sur une liste d'aptitude, soit par mutation, soit sur concours, selon le cas.

Renée CADORET
Adjointe à
l'Administration Générale

Les principales décisions du Conseil Municipal depuis le début du mandat

11 MARS 1983 :

- Élection du Maire et des Adjoints.

25 MARS 1983 :

- Désignation des délégués aux organismes et syndicats intercommunaux ;
- Désignation des Commissions Communales ;
- Lotissement communal du «Petit Anjou» : marchés de travaux.

29 AVRIL 1983 :

- Emprunt de 300.000 F : court de tennis communal ;
- Désignation de la Commission des Impôts ;
- Distribution de lait dans les écoles maternelles ;
- Impôts Locaux : Taxe Professionnelle ;
- Délégué à l'A.C.R.N.

3 JUIN 1983 :

- Restauration scolaire : fixation du prix du repas ;
- Lotissement communal du «Petit Anjou» : cahier des charges ;
- Désignation du Jury d'Assises ;
- Acquisition de mobilier : ouverture d'une 6ème classe à l'école maternelle publique ;
- Mise à l'étude du projet d'extension du groupe scolaire du Grignon ;
- Fixation de la participation financière des lotisseurs réalisant des opérations dans les zones NAB.

24 JUIN 1983 :

- Garage communal : marchés de travaux ;
- Lotissement du «Petit Anjou» : marchés de travaux, bilan prévisionnel et prix de vente des lots ;
- Zone artisanale : convention de concession ;
- Tennis communal : marchés de travaux et d'architecture ;
- Station de lagunage : séparation de la 1ère tranche en deux phases ;

11 JUILLET 1983 :

- Extension de l'école maternelle du Grignon : choix de l'architecte ;
- Acquisition de matériel OFFSET.

4 SEPTEMBRE 1983 :

- Désignation des délégués de la Commune aux élections sénatoriales.

14 OCTOBRE 1983 :

- Compte administratif 1982 ;
- Budget supplémentaire 1983 ;
- Extension de l'école maternelle : approbation du projet technique ;
- Ramassage scolaire : fixation de la participation des familles ;
- Emprunt de 250.000 F : tranche 1983 d'assainissement eaux usées ;
- Délégués à la Commission «Finances» du SIMAN ;
- Lotissement communal du «Petit Anjou» : modifications ;
- Création d'un poste d'Adjoint Technique ;
- Création d'un poste d'Ouvrier d'Entretien de la Voie Publique.

25 NOVEMBRE 1983 :

- Tranche 1983 d'assainissement eaux usées : marché de travaux ;
- Tranche 1983 d'assainissement eaux usées : demandes de subventions ;
- Adhésion de la Commune à l'A.D.H.I.L.A. (Association de Développement de l'Information sur l'Habitat) ;
- Lotissement communal du «Petit Anjou» : convention avec le géomètre ;
- Désignation des délégués aux élections à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (C.N.R.A.C.L.).

1^{er} DÉCEMBRE 1983 :

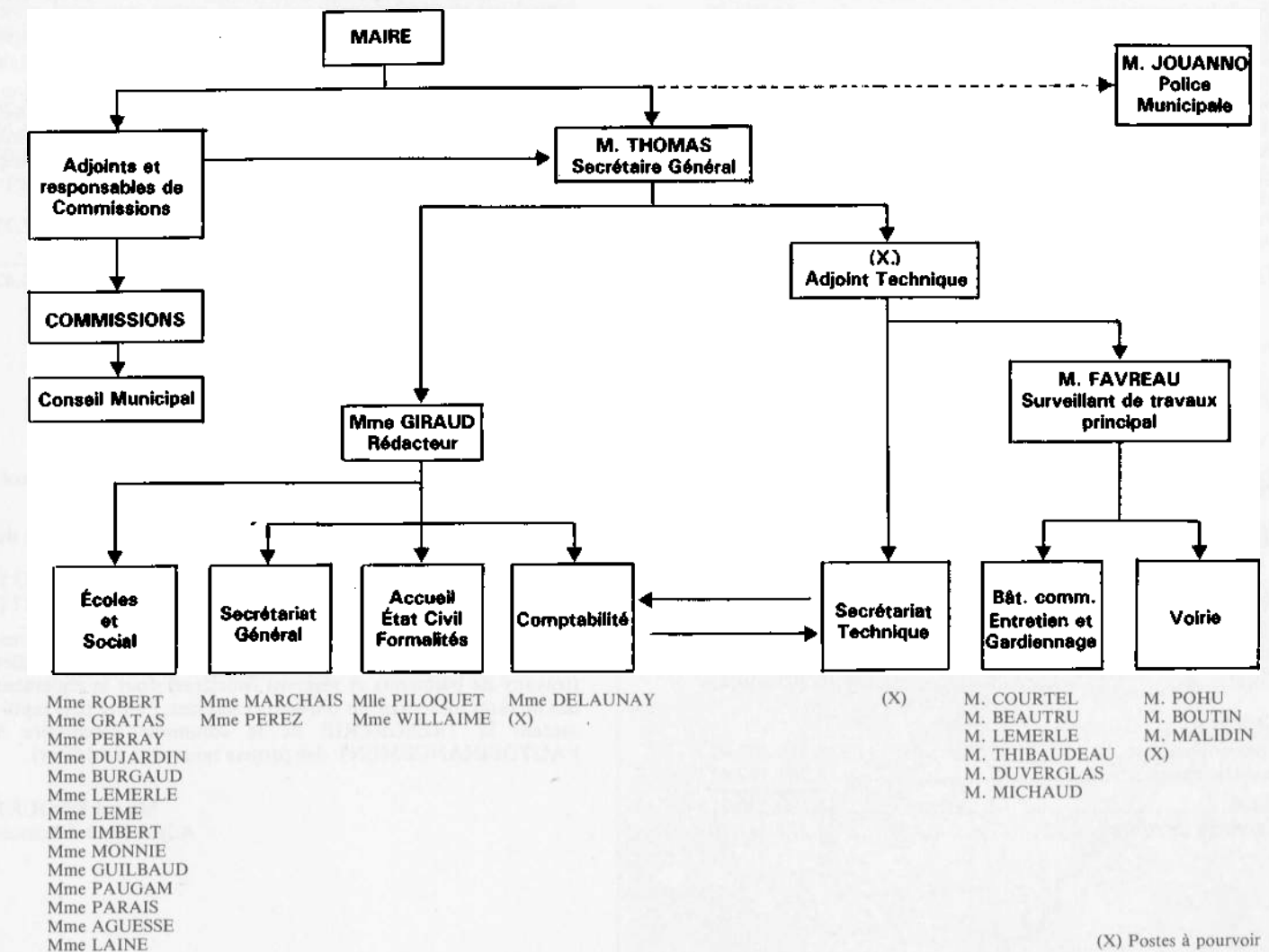
- Suite au décès de M. BOUIN : élection du Maire et des Adjoints.

16 DÉCEMBRE 1983 :

- Désignation des délégués aux organismes et syndicats intercommunaux et des commissions communales ;
- Assainissement eaux usées : poursuite de la tranche 1983 ;
- Extension du cimetière : travaux ;
- Réévaluation de la participation des lotisseurs réalisant des opérations dans les zones NAB.

27 JANVIER 1984 :

- Station de lagunage : acquisition de terrain ;
- Garage communal : 2ème tranche ;
- Ramassage scolaire : Convention avec ST-SEBASTIEN-SUR-LOIRE ;
- Classes transplantées : fixation de la participation communale ;
- Augmentation des tarifs communaux ;
- Court couvert de tennis : prolongation du délai de construction ;
- Personnel communal : approbation de l'organigramme et création de postes.



(X) Postes à pourvoir

Boucherie MEUNIER

13 rue Pasteur

44115 BASSE-GOULAIN - ☎ 03.58.70

LES FINANCES DE NOTRE COMMUNE

compte administratif 1982

Voici un rapide résumé de ses principales lignes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES :	
- Denrées et fournitures	734.598,35
- Frais de personnel	1.972.935,69
- Impôts et taxes foncières	15.951,52
- Travaux et services extérieurs	1.180.252,86
- Participations et contingents	921.748,01
- Allocations et subventions	476.369,32
- Frais de gestion générale	220.852,42
- Frais Financier	863.855,42
- Prélèvement pour dépenses d'investissement	610.916,98
- Charges antérieures	120,00
Total	6.997.600,16
<i>Excédent de clôture</i>	<i>318.808,33</i>

RECETTES :	
- Produits de l'exploitation	697.459,36
- Produits domaniaux	64.984,07
- Produits financiers	5.542,00
- Recouvrements et subventions	515.332,67
- Part représentative d'anciens produits fiscaux	2.472.055,00
- Impôts indirects	98.736,38
- Autres impôts	19.032,00
- Contributions directes et subvention fiscale	3.091.116,00
- Produits exceptionnels	
- Produits antérieurs	352.151,01
Total	7.316.408,49

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DÉPENSES :	
- Remboursements d'emprunts	420.304,67
- Acquisitions de terrains mobilier et matériel	1.107.728,95
- Travaux de bâtiments	1.073.086,95
- Travaux de voies et réseaux	602.138,68
- Dépôts et cautionnements	
Total	3.210.259,25
<i>Excédent de clôture</i>	<i>3.053.533,17</i>

RECETTES :	
- Excédent d'investissement reporté	1.504.680,93
- Subventions d'Équipements	314.620,00
- Prélèvement sur recettes de fonctionnement	610.916,98
- Fonds de compensation de la T.V.A.	216.449,00
- Taxe locale d'équipement et taxe de superstructure	2.532.503,20
- Produit des emprunts	1.081.000,00
- Aliénation de terrains	2.415,00
- Rembours. frais sur marché	
- Recouvrements créances à lon et moyen terme	1.207,31
- Aliénations de titres et valeurs	
Total	6.263.792,42

Balance générale du compte administratif

DÉPENSES :	
- Fonctionnement	6.997.600,16
- Investissement	3.210.259,25
Total	10.207.859,41
RECETTES :	
- Fonctionnement	7.316.408,49
- Investissement	6.263.792,42
Total	13.580.200,91
<i>Excédent de clôture</i>	<i>3.372.341,50</i>

Le compte administratif de 1982 laisse apparaître un excédent de 3.372.341, 50 F.

Cette somme représente les soldes positifs des sections du budget général :

- «FONCTIONNEMENT» pour 318.808,83 F
- «INVESTISSEMENT» pour 3.053.333,17 F

L'excédent de la section «INVESTISSEMENT» correspond pour une part importante aux opérations pluriannuelles (travaux de bâtiments et réserves foncières) dont le règlement des factures intervient sur plusieurs exercices, l'autre part représentant la TRESORERIE de la commune (nécessaire à l'AUTOFINANCEMENT des projets nouveaux à réaliser).

Michel DROUET
Adjoint aux Finances



155 rue du Grignon
44115 BASSE-GOULAINÉ
Sabine
Coiffure
journée continue
le vendredi
☎ 06.02.40



**CARRELAGES
FAÏENCES
MOQUETTES**
André MOËSSARD
43 rue des Écoles - Beautour - 44120 VERTOU - ☎ 34.47.48

ASSAINISSEMENT

En ce qui concerne l'assainissement à BASSE-GOULAINÉ, la Commune est équipée depuis 1973 d'une station d'épuration pouvant recevoir 3.000 équivalents-habitants. Celle-ci, à ce jour fonctionne pour plus de 800 foyers, ce qui représente 2.800 habitants environ, donc sa saturation est très proche.

Le réseau d'eaux usées actuel représente 17 km. Le prix du mètre linéaire est évalué à 700 F (84). Il correspond aux travaux de pose des canalisations en terrains ordinaires ou rocheux, syphons disconnecteurs, réfections de chaussée et branchements. La valeur (84) de ce réseau représente donc une somme de 11,9 millions de francs, à laquelle s'ajoute le prix estimatif de la station actuelle (1,5 millions de francs), soit un global de : 13,4 millions de francs, ce qui ramène le coût moyen d'un raccordement à 14.000 F par foyer.

La saturation de la station du Grignon nécessite la réalisation d'une nouvelle, du type lagunage aéré, système qui se répand de plus en plus dans les communes rurales qui disposent de terrains suffisamment grands dans des zones non constructibles (coût du foncier beaucoup plus faible), système qui supporte beaucoup mieux les dysfonctionnements de surcharges hydrauliques.

Les travaux vont donc être entrepris. Une première tranche sera effectuée en 1984 : elle contribuera à réaliser la station de 7.000 Eq.-Hab., qui sera située à l'Est et à proximité de la voie rapide NANTES - CHOLET. Une extension de réseaux est également prévue pour assainir les secteurs des «Rouleaux» et la «Plée». Ces travaux sont estimés à 4 millions de francs.

Une deuxième tranche devrait être réalisée en 1986 Pour une somme de 1,5 millions de francs. Elle contribuera à supprimer l'ancienne station pour palier aux problèmes de nuisances et de la double charge d'entretien et de fonctionnement.

Sur le montant global des travaux (5,5 millions de francs) les subventions d'équipement et la récupération de la T.V.A. pourraient représenter 50 % du coût total. Le reste devra être supporté en priorité par l'apport d'habitations nouvelles qui seront raccordées au réseau assainissement. C'est le produit des taxes de raccordement qui sera perçu durant les 4 prochaines années qui devrait permettre d'autofinancer une part importante des travaux à réaliser.

L'étude financière faite à ce sujet va conduire la Commune à réviser :

- Les Taxes de Raccordement : en sachant que la TRE est de 4.300 F (83) et que le coût moyen d'un assainissement individuel privé est de l'ordre de : 12.000 F
- Les Redevances d'Assainissement dont le produit doit permettre de régler en totalité les charges de fonctionnement du budget assainissement.

Notre volonté est d'aboutir à une solution équitable envers tous, de manière à ce que chacun supporte le plus juste coût.

Edouard MARTIN
Adjoint à la voirie
et **Michel DROUET**



- A : STATION DE LAGUNAGE AÉRÉ 1984
- a : Déjà réalisé
- b, c, d, e : Extension 1983
- B : STATION DU GRIGNON (EXISTANTE) 1984
- g, f : Refoulement de la station du Grignon 1986

L'Agglomération

Nantaise



URBANISME

Pour répondre à certaines questions que peuvent se poser chacun de vous, en ce qui concerne l'urbanisation de la Commune, il faut savoir que celle-ci est étroitement liée aux finances communales.

Nous allons ici vous en donner les grandes lignes.

Tout d'abord, rappelons que le développement spatial de la Commune est fonction du P.O.S. (Plan d'Occupation au Sol), que ce P.O.S. pour BASSE-GOULAINE arrive maintenant dans sa 4ème année, et qu'il a été retenu par la D.D.E. et la D.D.A. comme exemple pour être exposé à la Foire Internationale de NANTES au début de sa constitution.

Ce P.O.S. a pour objectifs :

- 1) de réguler et maîtriser au mieux le foncier bâti et non bâti,
- 2) de permettre à la population de BASSE-GOULAINE qui était de : 4.154 habitants en 1980, de franchir le cap des 5.000 habitants, cap qui suppose l'obtention de ressources complémentaires,
- 3) de permettre en délimitant des zones urbaines et des zones d'urbanisations futures, de répondre aux souhaits de développement de la Commune en tenant compte de sa capacité à réaliser des équipements.

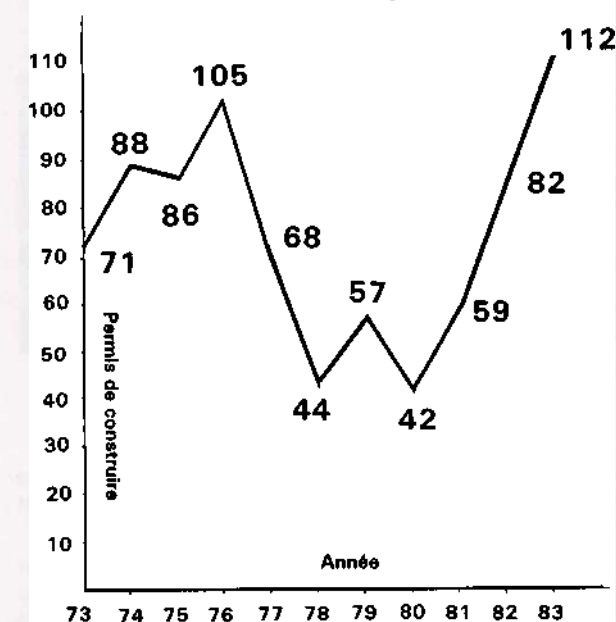
Une des conséquences est le regroupement des constructions, ce qui limite les dépenses pour la collectivité.

Ce P.O.S. a été établi par un Groupe de Travail composé de représentants :

- 1) du Conseil Municipal,
- 2) de l'Administration (Équipement - Agriculture - Éducation Nationale...)
- 3) des groupes professionnels (Chambre d'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie).

Les zonages ainsi effectués ont permis de faire en sorte que la Commune ne participe qu'en partie aux dépenses d'urbanisation, puisque les lotisseurs contribuent financièrement à certaines opérations du domaine public (installation de feux trichromes, aménagements de carrefours, extension de réseaux divers).

Évolution des P.C. depuis 1973

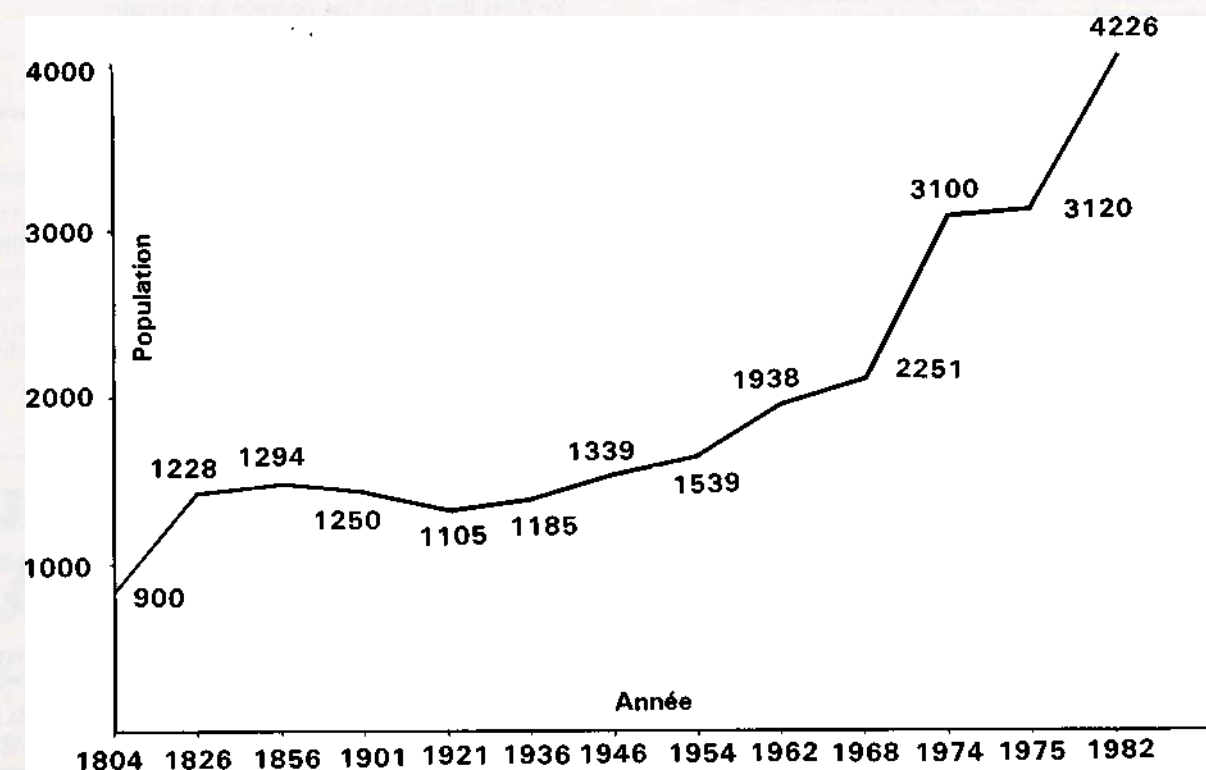


De plus, les lotisseurs sont soumis à la Taxe dite : «Participation Financière» (de 29.000 F par lot) dont le produit sert en partie à financer les équipements nouveaux liés à l'extension de la Commune (école - complexe sportif - bâtiments communaux etc...).

Nous, Commune, sommes une des composantes de la lutte contre l'inflation, c'est pourquoi notre objectif a toujours été de limiter ce fléau en essayant de ne pas dépasser le seuil raisonnable de l'imposition locale.

Gils BLIN
1^{er} Adjoint
Adjoint à l'Urbanisme

	POPULATION			Taux de croissance Annuelle		SURFACE EN HA	Densité de Popula. au Km ² en 1975	Rythme de Constr. annuelle en nbre de logt. 76/80
	1968	1975	1981	68-75	75-81			
BASSE-GOULAINE	2.160	3.036	4.300	+ 5,0	+ 6,0	1.374	221	75
BOUAYE	1.607	2.209	3.310	+ 4,7	+ 7,0	1.383	160	70
BOUGUENNAIS	10.047	11.684	14.140	+ 2,2	+ 3,2	3.150	371	180
BRAINS	1.021	1.174	1.520	+ 2,0	+ 4,4	1.531	77	15
CARQUEFOU	3.744	6.239	8.800	+ 7,6	+ 5,9	4.342	144	180
Chapelle-Basse-Mer	2.675	2.970	3.620	+ 1,5	+ 3,3	2.214	134	50
CHAPELLE-S/ERDRE	2.878	5.858	10.740	+ 10,7	+ 10,6	3.342	175	270
CHATEAU-THÉBAUD	1.377	1.573	2.100	+ 1,9	+ 4,9	1.764	89	30
COUËRON	12.380	13.396	14.600	+ 1,1	+ 1,4	4.633	289	150
Grandchamp-les-Font.	1.291	1.578	2.130	+ 2,9	+ 5,1	3.387	47	30
HAUTE-GOULAINE	1.981	2.587	3.100	+ 3,9	+ 3,1	2.059	125	35
HAIE-FOUASSIÈRE	1.919	2.157	2.700	+ 1,7	+ 3,8	1.181	183	30
INDRE	4.286	3.709	3.650	- 2,1	- 0,3	472	786	25
LA MONTAGNE	5.025	5.165	5.500	+ 0,4	+ 1,0	364	1.419	30
MAUVES	1.403	1.741	1.940	+ 3,1	+ 1,8	1.475	118	30
NANTES	260.244	256.693	259.200	- 0,2	- 0,2	6.519	3.938	1.240
ORVAULT	13.510	20.239	23.500	+ 6,0	+ 2,5	2.767	731	215
PELLERIN	2.685	2.902	3.330	+ 1,1	+ 2,3	3.065	95	30
PONT-ST-MARTIN	2.134	2.690	3.250	+ 3,5	+ 3,2	2.188	123	40
REZÉ	33.509	35.730	38.500	+ 0,9	+ 1,2	1.378	2.593	245
ST-AIGNAN-DE-GR.	1.357	1.717	2.280	+ 3,4	+ 4,8	1.794	96	35
ST-ÉTIENNE-DE-M.	3.595	3.900	5.050	+ 1,2	+ 4,4	5.757	68	70
ST-FIACE-S/MAINE	651	761	810	+ 2,3	+ 1,0	597	127	5
ST-HERBLAIN	17.568	39.867	43.200	+ 12,5	+ 1,3	3.002	1.328	330
ST-JEAN-DE-BOISEAU	2.615	3.102	3.650	+ 2,5	+ 2,7	1.140	272	40
ST-JULIEN-DE-CONC.	3.850	4.272	4.700	+ 1,5	+ 1,6	3.174	135	42
ST-LÉGER-LES-VIGNES	451	484	610	+ 1,0	+ 3,9	649	75	10
STE-LUCE	3.420	5.939	7.900	+ 8,2	+ 4,9	1.145	519	120
ST-SÉBASTIEN	14.159	17.326	18.500	+ 2,9	+ 1,1	1.166	1.486	145
SAUTRON	1.229	2.726	4.570	+ 12,7	+ 9,0	1.498	182	85
LES SORINIÈRES	2.194	3.149	4.200	+ 5,3	+ 4,9	1.302	242	50
SUCÉ-S/ERDRE	1.696	2.346	3.810	+ 4,8	+ 8,4	4.133	57	75
LE TEMPLE	405	480	960	+ 2,5	+ 12,2	121	397	20
THOUARÉ	1.974	2.887	4.380	+ 5,6	+ 7,2	1.276	226	80
TREILLIÈRES	1.717	2.396	3.200	+ 4,9	+ 4,9	2.905	82	55
VERTOU	12.089	13.853	16.200	+ 2,0	+ 2,6	3.568	388	60
AGGLO. INSEE	405.716	453.500	488.860	+ 1,6	+ 1,3	45.503	996	3.550
RESTE DE L'ACRN	29.130	35.030	45.090	+ 2,7	+ 4,3	36.312	96	642
A.C.R.N.	434.846	488.530	533.950	+ 1,7	+ 1,5	81.815	597	4.192
LOIRE-ATLANTIQUE	861.452	934.499		+ 1,2		681.538	137	



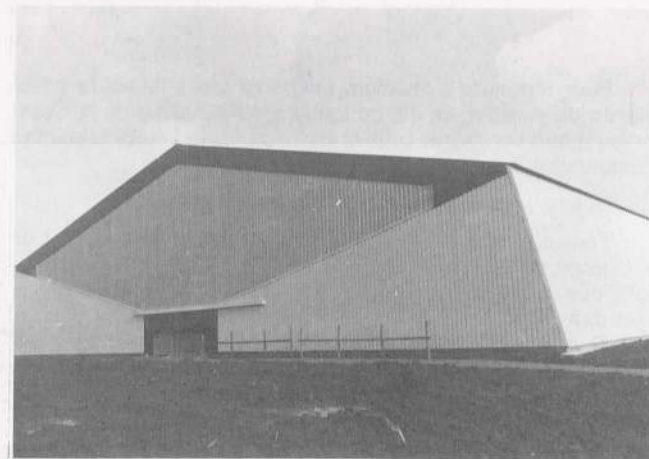
Bâtiments Communaux



Ateliers Communaux

Le développement démographique de la Commune entraîne irrévocablement une demande croissante d'équipement à laquelle il faut essayer de faire face.

Cette année, nous aurons beaucoup de travail à faire pour mener à terme l'extension de la salle de restaurant ainsi que l'école maternelle, souhaitons qu'elle puisse ouvrir ses portes pour la rentrée prochaine.



Vous avez pu remarquer l'agrandissement du cimetière, les travaux vont se terminer bientôt et cette petite partie va nous permettre de continuer nos recherches sans hâte pour définir un autre site d'implantation du futur cimetière.

Hervé LUBERT
Adjoint aux Bâtiments Communaux

Jeunesse et scolarité

C'est parce que nous sommes attachés à la liberté que nous respecterons le pluralisme qui existe actuellement en matière d'enseignement dans la commune.

C'est parce qu'ils sont fondamentalement dotés par la nature de qualités différentes que les enfants et les hommes ne peuvent pas se couler dans un moule unique. Nous nous efforçons donc de respecter la personnalité de chacun.

Afin de vous tenir informés du travail effectué par les Membres de la Commission, nous nous proposons de dresser le bilan de ses activités et d'évoquer les projets.

La fin de l'année scolaire 1983 a permis à l'équipe de prendre connaissance des dossiers et d'établir des liens avec les enseignants, le personnel et les parents d'élèves.

La Rentrée : septembre 1983

GROUPE SCOLAIRE DU «GRIGNON»

Mme BREGEON a accueilli «275 enfants» qui sont répartis en 11 classes à l'école primaire.

Mme Marie-France THIBAUD, succédant à Mme LANGLOIS, en a accueilli «179». Cet effectif a nécessité l'ouverture d'une 6ème classe de maternelle qui s'est provisoirement installée dans une classe non occupée du primaire.

ÉCOLES PRIVÉES

Au primaire, il y a «129» enfants sous la responsabilité de Mme Nicole THIBAUD.

Également 28 élèves fréquentant le C.E. 1 sont sous la responsabilité de Sœur Saint-François.

Cette dernière assure la direction de l'école maternelle Sainte-Marie avec cette année un effectif de 88 petits.

Les transports scolaires

Cette année a vu se mettre en place un 3ème car pour le «primaire» et un nouveau circuit pour desservir le Lycée des Bourdonnières et le Collège de l'Ouche Quinet.

C'est pour améliorer les conditions de sécurité des enfants dans les transports, qu'un 3ème car a dû être mis en circuit, et que la surveillance est assurée par des agents municipaux entièrement à la charge de la commune.

I - CIRCUIT POUR ÉCOLES PRIMAIRES

ANNÉE 1982 - 1983

2 cars avec 189 élèves dont 139 subventionnés.

frais de transport.....	183.213,86 F
frais de surveillance	52.890,00 F
à la charge de la commune	236.103,86 F

Participation des familles :

75,00 F par trimestre et par enfant (pour le transport).

Participation communale :

21,30 F par trimestre et par enfant (pour le transport).

ANNÉE 1983 - 1984

3 cars avec 196 élèves dont 85 subventionnés *.

frais de transport	225.449,70 F
frais de surveillance	77.490,70 F
à la charge de la commune	302.939,70 F

Participation des familles :

81,00 F par trimestre et par enfant (pour le transport).

Participation communale :

114,68 F par trimestre et par enfant (pour le transport).

* à compter de cette année : les enfants qui habitent à moins de 3 km de l'école ne sont plus subventionnés.

II - CIRCUIT DE LA BOURRELIÈRE

ANNÉE 1982 - 1983

2 cars avec 115 élèves dont 111 subventionnés.

frais de transport : 183.228,75 F
participation des familles : 2,00 F par jour
participation de la commune : néant

La restauration scolaire

Les repas sont préparés sur place par un personnel qualifié.

Nous avons formé un groupe de travail réunissant :

- les responsables municipaux
- le personnel de surveillance
- les représentants d'Associations de parents d'élèves
- les responsables de la restauration
- le médecin scolaire

qui sera attentif à la qualité des repas.

ANNÉE 1983 - 1984

3 cars avec 117 élèves dont 109 subventionnés.

frais de transport : 292.523,00 F
prix de revient : 3,65 F par jour et par enfant
participation des familles : 2,50 F par jour et par enfant
participation de la commune : 1,13 F par jour et par enfant

III - CIRCUIT POUR COLLÈGE DES SAVARIÈRES

ANNÉE 1982 - 1983

1 car avec 28 élèves dont 28 subventionnés

frais de transport : 61.938,90 F
soit participation pour un enfant :
- 52,00 F par trimestre à charge pour les familles
- et 286,00 F par élève et par an, à charge pour la commune.

ANNÉE 1983 - 1984

1 car avec 32 élèves dont 32 subventionnés

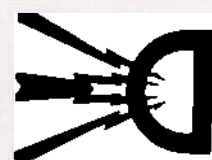
frais de transport : 75.570,00 F
soit participation pour un enfant :
- 57,00 F par trimestre à charge pour les familles
- et 301,31 F par élève et par an à charge pour la commune.

IV - CIRCUIT POUR LYCÉE DES BOURDONNIÈRES ET COLLÈGE DE L'OUCHÉ QUINET

1ère mise en service : septembre 1983 avec la Ville de SAINT-SÉBASTIEN.

- effectif : 35 élèves dont 19 pour BASSE-GOULAINÉ
- frais de transport : 49.101,42 F
- participation des familles : 50,00 F par mois et par élève
- participation de la commune : 320,29 F par an et pour la totalité des élèves domiciliés à BASSE-GOULAINÉ.

Il est important de signaler que ce transport a été mis en place pour rendre service aux familles. Il est bien évident qu'il ne sera reconduit l'année suivante que si l'effectif reste stable jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le car n'étant pas complet, il serait souhaitable que d'autres enfants l'utilisent afin de réduire la participation de chaque famille.



Fondée en 1902 aux U.S.A.

**N° 1 MONDIAL
DE LA PROTECTION
DU PARTICULIER**

DICTOGRAPH
systèmes de sécurité

S.à R.L. **L.A.V.A.D.**
12 rue de l'Ouche-Colin

44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE — ☎ (40) 03.26.46



Ets. G. MAINGUY

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Lignes et canalisations :
Électricité, gaz, eau, téléphone
Équipements industriels et immobiliers
Département de chaudronnerie et mécanique

Siège Social : 46 rue du Moulin, BP 8, 44120 VERTOU - ☎ 34.10.00
Agences et Dépôts : VERTOU, PORNIC, LA ROCHE-SUR-YON, CHOLET

TAXI M. GUÉRY
tél. 06.01.12 - 44115 BASSE-GOULAINÉ

248 Route des Landes de la Plée



BOULANGERIE

Hubert BOUYER

confiserie - rayon cadeaux

Ouvert tous les jours sauf le lundi

☎ 06.00.93

Noël 1983

Tous les enfants ont assisté à un spectacle de marionnettes offert par la Municipalité et réalisé par la Compagnie des Marionnettes de NANTES.

«LA MERVEILLEUSE AVENTURE D'AUGUSTIN LE MARIN»

a séduit les enfants des classes enfantines et certains élèves de cours préparatoire et CE1, au cours des deux représentations qui ont eu lieu à la «salle verte».

Chaque séance était prévue pour 150 enfants maximum. Le coût forfaitaire d'un spectacle est de 1.200 F.

«LE CHAT BOTTÉ»

a été présenté aux enfants des écoles primaires publiques et privées qui se sont déplacés en car jusqu'au Champ de Mars.

Le prix du spectacle était fixé à 8,00 F par enfant. Le transport a coûté : 1.965 F.

Le prix de revient de ce «NOËL» a été de : 7.381 F pour 691 élèves soit 10,68 F par enfant.

SI VOUS ÊTES D'ACCORD, NOUS RECOMMENCERONS...



Dates à retenir

VACANCES SCOLAIRES 1984-1985

Zone 1 - Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Limoges, Lyon, Orléans, Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg et Toulouse.

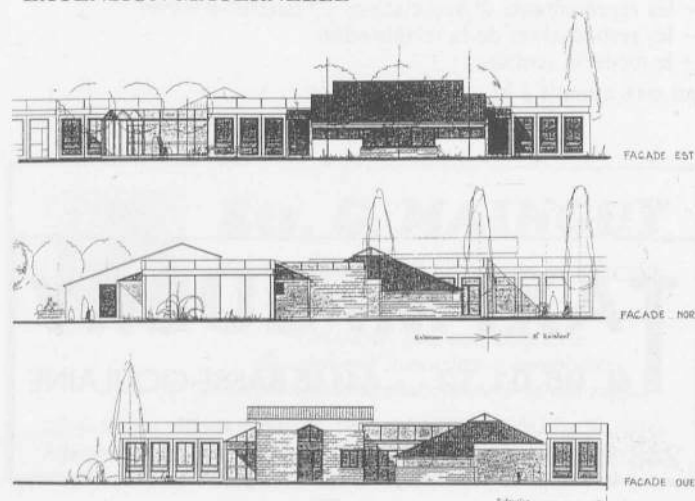
Zone 2 - Académies de Paris, Créteil et Versailles.

Zone 3 - Académies de Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Montpellier, Nancy, Metz, Nantes, Nice et Rennes.

Pour l'académie de Nantes (Loire-Atlantique, Maine et Loire, Mayenné, Sarthe, Vendée), les dates de vacances scolaires 1984-1985 sont les suivantes :

- rentrée scolaire 1984 : vendredi 7 septembre au matin
- vacances de la Toussaint : du samedi 27 octobre après la classe au mardi 6 novembre au matin
- vacances de Noël 1984 : du jeudi 20 décembre après la classe au jeudi 3 janvier 1985 au matin
- vacances d'hiver 1985 : du jeudi 21 février au lundi 4 mars
- vacances de printemps 1985 : du vendredi 29 mars au lundi 15 avril
- vacances d'été 1985 : du jeudi 27 juin après la classe au vendredi 6 septembre au matin.

EXTENSION MATERNELLE



Classe de mer... classe de neige

Cette année, la classe de «cours préparatoire» de Mme MAQUIGNEAU ira une semaine à la mer, j'espère que cette expérience se renouvellera.

Une classe de «CM2» de l'école SAINT-BRICE vient de passer 2 semaines à la neige comme chaque année.

La participation a été fixée à 10,65 F par enfant et par jour.

Les projets !... en cours d'étude

Essentiellement L'EXTENSION DE LA MATERNELLE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE.

L'étude qui a démarré au mois de JUIN 1983 a été rondement menée afin de soumettre le projet pédagogique à M. l'Inspecteur d'Académie avant les grandes vacances 1983. Le projet a été accepté sur son principe, le 12 JUILLET 1983, il comporte :

- 2 classes maternelles avec annexes
- 1 cantine pour 40 rationnaires.

Les devis sont évalués à : 1.069.758,41 F.

La subvention de 429.692,00 F a été inscrite pour ce projet au programme 1984 du CONSEIL GÉNÉRAL le 17 NOVEMBRE 1983.

L'avant-projet a été agréé par l'autorité préfectorale (courrier du 25 janvier 1984).

Nous ferons, en sorte, pour que ce projet soit réalisé pour la rentrée prochaine.

La Commission «JEUNESSE ET SCOLARITÉ», soucieuse de l'intérêt de chaque enfant, soucieuse d'égaliser les chances, projette également d'introduire l'ordinateur à l'école ; CE SERA PEUT-ÊTRE LA RÉALITÉ... DE DEMAIN.

Mme Jacqueline GATEAU
Adjoint à la Scolarité

AFFAIRES SOCIALES

• LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

En 1983, pour la première fois à BASSE-GOULAIN, la Médaille de la Famille Française a été décernée à trois familles. Cette Médaille est une distinction honorifique récompensant des personnes qui élèvent ou ont élevé dignement de nombreux enfants, «afin de rendre hommage à leur mérite et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation».

Le jour de la fête des Mères, M. BOUIN en présence de la plupart des Membres du Conseil Municipal avait remis médailles et diplômes à Mesdames :

- GOUILLANDEAU Hélène (9 enfants)
Médaille d'Or
- GUITTON Marie-Josèphe (6 enfants)
Médaille d'Or
- LAMY Marie-Louise (6 enfants)
Médaille d'Argent.

A l'issue de la cérémonie, elles signaient le Livre d'Or de la Commune et recevaient la Médaille de BASSE-GOULAIN.

Nous renouvelons nos félicitations et nos compliments à Mesdames GOUILLANDEAU - GUITTON et LAMY.



UN GUIDE DU LOGEMENT POUR LES RETRAITÉS ET LES PERSONNES AGÉES

Vous pouvez trouver ce document disponible gratuitement :

- dans les Directions Départementales de l'Action Sanitaire et Sociale
- dans les Bureaux d'Aide Sociale
- dans les organismes de retraite et de Sécurité Sociale.

A titre indicatif, voici le sommaire de ce document.

1 - Vous êtes locataire ou bailleur : la loi définit des règles claires	4
A - Protection	4
B - Loyer	5
C - Les charges	6
D - L'entretien du logement	6
2 - Vous voulez devenir propriétaire	7
A - Prêts principaux	7
B - Financements complémentaires	8
3 - Vous souhaitez améliorer votre logement	10
A - Vous êtes propriétaire occupant	10
B - Vous êtes propriétaire bailleur	11
C - Vous êtes locataire	12
D - Vous êtes retraité de la Fonction publique ..	12
E - Des aides complémentaires pour les retraités et personnes âgées	13
4 - Les aides personnelles au logement	14
A - L'aide personnalisée au logement (A.P.L.)	14
B - L'allocation de logement	15
C - L'allocation de logement dite différentielle	15
5 - Vous pouvez bénéficier de nouveaux avantages fiscaux	16
A - Les impôts des personnes âgées	16
B - Personnes âgées à charge	16
6 - Les résidences d'hébergement temporaire	18
7 - Vous souhaitez être accueilli dans un établissement	19
A - Les logements-foyers	19
B - Les maisons de retraite	20
C - Les hospices autonomes et sections d'hospices des hôpitaux	20
D - Le long séjour	21
E - Le «moyen séjour»	21

• LA PSYCHOMOTRICITÉ ET LE JEUNE ENFANT

A la suite de la réunion du 14 février, une séance d'éveil psychomoteur ou gymnastique du tout petit va essayer de se mettre en place.

Il est nécessaire de rappeler que c'est au travers de son développement psychomoteur et de l'élaboration des premières relations que l'enfant prendra conscience du monde extérieur, des autres et qu'il affindra sa perception de lui.

La porte d'entrée au monde scolaire est le cours préparatoire et il ne peut être réussi que si l'enfant a acquis les notions de base, de repères corporels d'espace et de temps, si nécessaires à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Il est important de pouvoir proposer une aide éducative ou préventive aux parents qui doivent fournir de bonnes conditions d'éveil à l'enfant.

Quelques renseignements pratiques :

- les séances doivent regrouper des enfants du même âge, autour de 10.
- une plage horaire a été définie pour :
- les enfants non scolarisés : le vendredi de 15 h 30 à 16 h 30
- les enfants scolarisés : le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30.
- les séances auront lieu salle II de l'ancienne maternelle, en présence de l'éducatrice et d'une maman.
- pour tout complément d'informations, s'adresser à :
- Mme BEAUDIC - Tél. 33.45.86 - le mardi 18 h à 19 h
- Mme DEDIEU - Tél. 06.00.34 - le lundi 9 h à 10 h.
- Pour toute inscription, veuillez vous adresser à la Mairie auprès de Mlle PILOQUET.

La mise en place d'une telle expérience est bien évidemment subordonnée à l'inscription d'un nombre suffisant d'enfants.

Michèle DEDIEU
Adjointe aux Affaires Sociales

PLOMBERIE — SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL

Claude AILLERIE

55 rue du Hamelin, 44115 BASSE-GOULAIN - Tél. 06.02.51

Vous êtes une femme...

un métier,
c'est le meilleur passeport
pour la vie

Osez
votre métier



Vous êtes manuelles :

Orientez-vous vers les métiers qualifiés de l'Industrie.

Vous avez l'intention de continuer d'assez longues études :

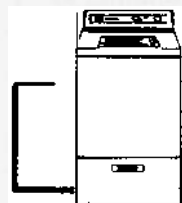
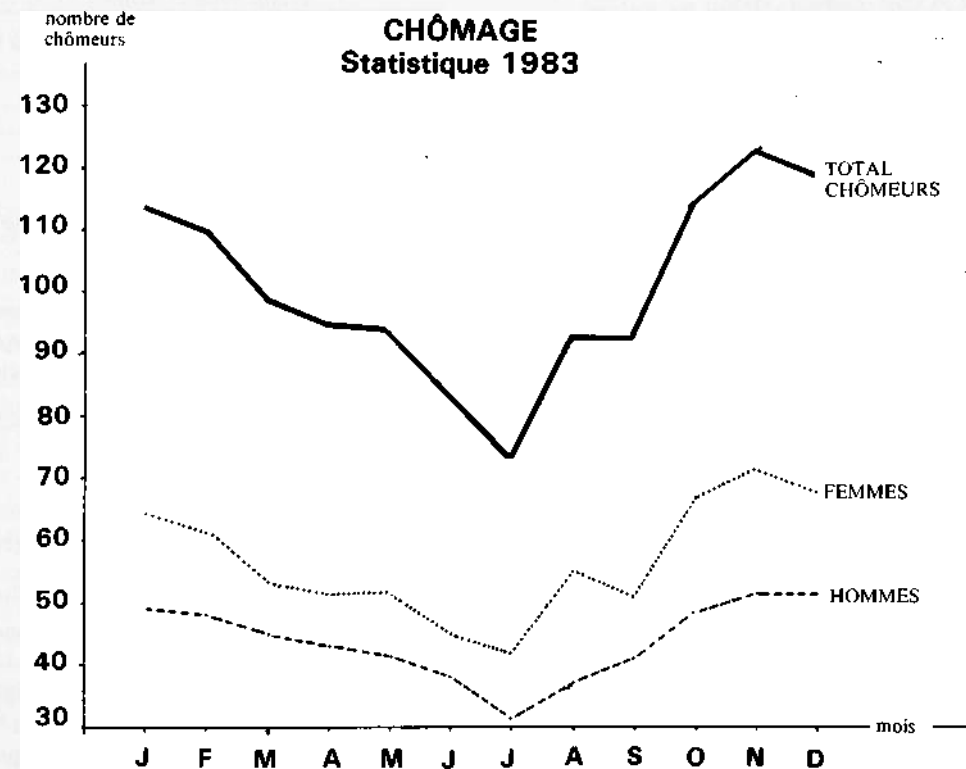
Choisissez votre futur métier sans vous laissez influencer. L'avenir professionnel est aussi important pour une fille que pour un garçon.

Sciences et Techniques : vous intéressent, toutes les écoles vous sont ouvertes : il n'y a plus «d'écoles réservées» aux garçons.

Où se renseigner sur les métiers et les formations dans votre région ?

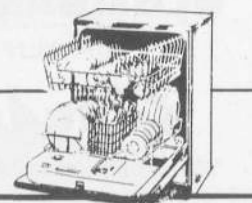
- Dans votre établissement scolaire,
- auprès du Conseiller d'Orienteur du C.I.O.
M.A.N. - Rue René-Viviani
44062 NANTES CEDEX ☎ (40) 47.10.47
- au C.I.D.F. (Centre d'Information des Droits de la Femme)
Préfecture
44035 NANTES CEDEX..... ☎ 47.39.80
- au C.I.D.J. (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse)
10, rue Lafayette
44075 NANTES CEDEX..... ☎ 48.68.25
- à la Mission Locale de l'Emploi
59, Quai de la Fosse
44000 NANTES ☎ 20.33.03

La courbe de chômage pour 1983 à BASSE-GOULAINNE est le reflet national : ce sont les femmes les plus touchées.



DÉPANNAGE ÉLECTRO-MÉNAGER
Michel NAUX

6 rue de Lorraine
44115 BASSE-GOULAINNE
Té. (40) 06.02.96



ASSURANCE VIEILLESSE - VEUVAGE - SÉCURITÉ SOCIALE
MONTANTS FORFAITAIRES - LIMITES DE RESSOURCES

Au 1.01.84

	Trimestriels	Annuels	Date d'effet
MONTANTS FORFAITAIRES			
MINIMUM DE LA PENSION AU TAUX PLEIN (applicable à partir du 1 ^{er} avril 83)	6.718,80 F	26.875,20 F	1.01.1984
ALLOCATION AUX VIEUX TRAVAILLEURS SALARIÉS	2.990,00 F	11.960,00 F	1.01.1984
MAJORATION POUR CONJOINT A CHARGE	1.000,00 F	4.000,00 F	1.07.1976
ALLOCATION AUX MÈRES DE FAMILLE	2.990,00 F	11.960,00 F	1.01.1984
ALLOCATION SPÉCIALE DE VIEILLESSE	2.990,00 F	11.960,00 F	1.01.1984
ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE DU F.N.S.	4.022,50 F	16.090,00 F	1.01.1984
MAJORATION POUR TIERCE PERSONNE	11.712,55 F	46.850,20 F	1.01.1984
PLAFOND DES PENSIONS	12.165,00 F	48.660,00 F	1.01.1984
MONTANTS MENSUELS			
ALLOCATION DE VEUVAGE -taux plein-			
• 1ère année		2.144,00 F	1.01.1984
• 2ème année		1.407,00 F	1.01.1984
• 3ème année		1.073,00 F	1.01.1984
LIMITES DE RESSOURCES			
<i>Pour l'attribution :</i>			
• de la majoration pour conjoint à charge	6.237,50 F	24.950,00 F	1.01.1984
• de la pension de reversion	11.845,60 F	47.382,40 F	1.01.1984
<i>Pour le paiement de :</i>			
ALLOCATION AUX MÈRES DE FAMILLE	7.237,50 F	28.950,00 F	1.01.1984
ALLOCATION SPÉCIALE DE VIEILLESSE			
• pour une personne			
• pour un ménage			
ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE DU F.N.S.	12.845,50 F	51.380,00 F	1.01.1984
ALLOCATION DE VEUVAGE	8.040,00 F		1.01.1984

ASSISTANTES MATERNELLES (Nourrices et Gardiennes d'enfants)

Barème applicable à compter du 1.01.84

Enfants en garde de la même famille	Temps d'emploi	Salaires de base	Employeur *	Salariée	Cotisations globales
			33,60 %	11,30 %	44,90 %
1 enfant	1 mois	506	170,01	57,18	227,19
	2 mois	1.012	340,03	114,36	454,39
	3 mois	1.519	510,38	171,65	682,03
2 enfants	1 mois	1.012	340,03	114,36	454,39
	2 mois	2.025	680,40	228,83	909,23
	3 mois	3.037	1.020,43	343,18	1.363,61
3 enfants et plus	1 mois	1.519	510,38	171,65	682,03
	2 mois	3.037	1.020,43	343,18	1.363,61
	3 mois	4.556	1.530,81	514,83	2.045,64

* Y compris la cotisation de 0,10 % au Fonds National d'Aide au Logement.



Danyflore

FLEURS NATURELLES

MEMBRE INTERFLORA

- Ouvert le dimanche matin
- Toutes décorations Florales
- Deuils

20 PLACE DE L'ÉGLISE
44230 ST-SÉBASTIEN/LOIRE

Té. 34.32.57

«LA GRANDE OUCHE»
Coiffure Dames
Mme Sylvette BERTRAIT

40 route des Landes de la Plée
44115 BASSE-GOULAINNE - ☎ 06.00.91

Journée continue le vendredi

Parfumerie - Traitement - Brushing - Conseils

SPORTS

L'année 1983 aura marqué de son empreinte notre petite Cité, emportant du même coup nos joies et nos peines.

En ce début d'année, c'est l'heure du bilan.

Faut-il nous en contenter ?

Il est toujours bon de se remettre en cause, afin d'apporter aux jeunes, par l'emprise du sport, les ressources morales nécessaires pour réussir dans la vie.

Cette année passée aura été pour nous l'occasion de mesurer la vitalité de tous.

1984 verra la réalisation des projets en cours :

Le Tennis couvert assurera une plus grande souplesse du planning de la salle omnisports, permettant ainsi aux autres disciplines de s'épanouir pleinement.

De même, un projet de nouveaux vestiaires améliorera la cohabitation des utilisateurs du complexe sportif.

Nous espérons, dans la limite de nos possibilités, donner chaque année davantage satisfaction aux besoins de nos Clubs.

La Commission Municipale des Sports est et restera au service de tous. Avec les sportifs, les bénévoles, les sympathisants, tous ceux qui d'une manière ou d'une autre approchent le sport.

Louis HARDY
Adjoint aux Sports

TRANSPORTS

En septembre 1983 une première enquête a été lancée auprès de la population de BASSE-GOULAIN. Elle concernait 1.300 familles, mais seulement 20 bordereaux nous ont été renvoyés.

La Commission a alors décidé de procéder à une seconde enquête en y adjoignant le biais des associations.

Nous avons obtenu 64 réponses dont 3 associations, 22 émanant de jeunes de moins de 20 ans et 26 de personnes de plus de 50 ans.

Les demandes sont les suivantes :

- Circulation d'un car dans le bourg pour besoins hebdomadaires (18 personnes) ;
- Extension des horaires (matin et soir) et des jours (dimanche) pour se rendre à SAINT-SEBASTIEN, NANTES et VERTOU (46 personnes) et éviter notamment les attentes de correspondance à SAINT-SEBASTIEN ;
- Extension des lignes vers VERTOU, SAINT-SEBASTIEN, HAUTE-GOULAIN.

Il nous semble donc que l'organisation d'une circulation interne soit prématurée, son coût serait trop élevé pour le nombre de personnes intéressées.

En ce qui concerne les horaires supplémentaires, des demandes sont en attente à la SEMITAN.

Enfin, la SEMITAN n'envisage pas de desservir HAUTE-GOULAIN mais de sérieux contacts sont en cours conjointement avec VERTOU et SAINT-SEBASTIEN.

Nous attendons le rapport de la SEMITAN sur un projet de réorganisation des dessertes Sud-Loire.

Notons également qu'un projet de «Carte Vermeil» est à l'étude au niveau du SIMAN et que nous avons donné notre accord de participation, afin que les Goulainais et Goulainaises de plus de 65 ans puissent en bénéficier.

Nous espérons pouvoir vous donner plus d'informations dans un prochain «Flash».

Michel OLIVIER
Responsable de la Commission
Développement Économique et Transports

CULTURE ET LOISIRS

Notre Commission continue à étudier le projet de la salle polyvalente.

Après les réunions de toutes les Associations intéressées, de bonnes idées ont été émises. Nous en avons tenu compte pour le premier avant-projet. Seulement sa réalisation aurait entraîné un coût trop élevé pour les finances communales. Aussi un deuxième avant-projet nous a été soumis, celui-ci semblerait convenir tant au plan financier que fonctionnel.

Nous formulons l'espoir que BASSE-GOULAIN sera dotée d'une Salle Municipale qui apportera satisfaction à tous. Dans l'attente de sa réalisation, notre commune n'en est pas moins très active au plan culturel comme en témoigne la vie des diverses Associations ou Sociétés telles que :

- théâtre et loisirs (spectacles et ateliers),
- école de musique,
- danse rythmique et modern-jazz,
- bibliothèque (gérée par l'Amicale Laïque) ouverte à tous,
- radio locale «Bas de Laine» animée par les jeunes des GRE-SILLIERES,
- tissage, poterie,
- ciné-club,
- chorale,
- philatélie, pierres, et fossiles,
- etc...

Les loisirs ne sont également pas exclus comme le prouve le bon nombre de fêtes et kermesses qui fleurissent tout au long de l'année dans notre ville.

Merci aux personnes qui les organisent et les animent.

Yves LELAGADEC
Responsable de la Commission
«Culture et Loisirs»

COMMERCE ET ARTISANAT

Avec près de 5.000 habitants, BASSE-GOULAIN est aujourd'hui en pleine expansion.

La Commune compte aujourd'hui environ une cinquantaine de Commerçants, Artisans, et Prestataires de Services.

Le secteur commercial devrait se développer en liaison avec l'évolution de la population.

Si la commune comprise dans l'agglomération nantaise est appréciée pour son caractère rural, ses restaurants contribuent également à sa renommée.

En 1983 une alimentation ayant fermé, une autre surface alimentaire a modifié ses jours d'ouverture en conséquence.

L'année 1984 devrait voir l'ouverture de nouveaux commerces. Un projet de marché est actuellement à l'étude.

Avant de réaliser un tel projet, des points importants restent à définir :

- l'emplacement,
- le jour du marché et les heures,
- l'élaboration d'un règlement.

Dès lors que nous aurons davantage d'éléments, nous vous le ferons savoir par le Flash d'Informations.

Marie-Annie HERY
Responsable de la Commission
Commerce et Artisanat

Des médaillés au 11 Novembre

Lors des cérémonies du 11 NOVEMBRE, M. PEYRAT, Ancien Président local des Anciens Combattants, procéda à la remise des Croix du Combattant à MM. CHAMPAIN - BITEAU - LEPAGE - MENARD - DEVIN - MAURA Alphonse - FIGUREAU - MAURA Alfred - HERY Gilbert - HERY Jean-Paul - MARCHAIS - BOUYER.

A l'issue de la cérémonie, la Municipalité remet également à chacun la médaille de la ville gravée aux armes de BASSE-GOULAIN.

MM. BRELET Amédée et GARNIER Maurice, indisponibles le jour de la cérémonie pour raison de santé, se sont vus remettre les mêmes médailles ultérieurement par la Municipalité.



Les jardins Fleuris

Chaque année, avec un réel plaisir, la commission du jury parcourt la commune pour apprécier et noter les jardins, les terrasses ou les balcons fleuris. Elle observe, parfois avec regret, de jolis ensembles fleuris, dont les propriétaires n'osent, ou ne veulent s'inscrire.

En effet jusqu'ici, seules personnes inscrites sont primées, et chacune d'entr'elles a un lot.

Au prochain printemps, la commission doit se réunir, et essayer d'envisager une méthode incitatrice pour les futurs candidats, afin d'obtenir une récompense départementale.

Renée CADORET

Liste des jury :

Président : M. POMMEROL

Représentants de la Municipalité :

- Mme CADORET - Adjointe
- M. LELAGADEC

Membres :

- Mme GUILLET Angèle
- M. COICQUEAU
- M. GARNIER
- M. LECAMP

Liste des gagnants :

1ère catégorie MAISON AVEC JARDIN TRÈS VISIBLE DE LA RUE :

- 1 - LEBEAUPIN Jean - 68, rue de la Jarnigarnière
- 2 - LEBEAUPIN Joséphine - 101, rue de la Jarnigarnière
- 3 - BRANGEON André - 48, rte des Landes de la Plée
- 4 - RICHARD Gérard - 20, rte des Landes de la Plée
- 4 ex - DROUET Alette - 8, rue de l'Île de France
- 6 - HEAS Bernard - 18, rue de l'Île de France
- 6 ex - DOUCET Marie-France - 49, rue de la Fresnaie
- 6 ex - BERTIN Claude - 109, rue de la Croix des Fosses
- 9 - GUILLET Christian - 61, rue de la Croix des Fosses
- 9 ex - RICHARD Michelle - 279, rte des Landes de la Plée
- 11 - BERTIN Marcel - 24, rte des Landes de la Plée
- 12 - SAUVAGE Roger - 59, rue du Moulin Soline
- 12 ex - BAHAU Jacques - 315, rte des Landes de la Plée
- 14 - GOUTHIERRE Michèle - 47, rue de la Fresnaie
- 15 - BOUYER Jules - 157, rue de la Croix des Fosses
- 16 - LECOQ Patrick - 252, rte des Landes de la Plée
- 16 ex - LANDELLE Bernard - 6, rue de l'Île de France
- 18 - FONTENEAU Yvonne - La Quintaine
- 19 - SORIN Jean-Claude - 11, rue de Bretagne
- 19 ex - DESTOUCHES Dominique - 227, rue de la Jarnigarnière
- 21 - AGUESSE Denise - 31, rue de la Fresnaie
- 22 - LEFEUVRE Roger - 46, rte des Landes de la Plée
- 23 - DARIUS Claire - 34, rue de l'Île de France

2ème catégorie

MAISON AVEC DÉCOR FLORAL INSTALLÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE

- 1 - COUDRIAU Maurice - 36, rue du Corbon
- 2 - DURAND Joseph - 50, rue du Moulin Soline
- 2 ex - HARDOUIN Francis - 12, rue du Moulin
- 4 - BIENNE Marie - 9, rue des Pommiers



3ème catégorie

MAISON AVEC BALCON OU TERRASSE SANS JARDIN VISIBLE DE LA RUE

- 1 - GAUTIER Joséphine - 232, rue des Coupries
- 2 - BABIN Maurice Fils - 172, rue de l'Île Chaland
- 3 - VIAUD Huguette - 139, rue du Grignon
- 4 - BOUYER Joseph - 34, rue Busson Billault
- 5 - MASSONPIERRE Lucienne - 83, rte des Landes de la Plée
- 5 ex - HERY Claudine - 7, Impasse des Rouleaux

5ème catégorie

IMMEUBLES COLLECTIFS

- 1 - JIFFRELOT Colette - 40, rue de la Razée Bât. Sèvre - 1^{er} étage

Noël des enfants des employés communaux

Pour la première année, un NOËL des enfants du personnel communal s'est déroulé le 21 DÉCEMBRE 1983 dans les locaux du restaurant scolaire du Grignon.

Le PÈRE NOËL était présent. Il a déposé quelques petits cadeaux qui ont ravi petits et grands.



Noël des enfants des employés Communaux

Un départ



M. Henri VINCENT, entré en fonction en Mai 1978 au poste de A.O.P., pour l'entretien général et principalement, aux espaces verts, les terrains de sport et le Bourg, a quitté son service en mars 1983 pour une retraite bien méritée.

Chacun de nous, M. le Maire Paul BOUIN, les Adjoints, les Conseillers, et ses collègues de travail, a su apprécier sa gentillesse, sa disponibilité, son efficacité et sa rigueur pour un travail bien fait.

Une rencontre simple et amicale nous a permis de vive voix d'adresser nos félicitations et nos vœux de bonne santé afin de connaître une longue et heureuse retraite.

Ces vœux, nous les réitérons ce jour.

Tribune libre... Tribune libre... Tribune libre... Tribune libre

Certes, dans l'actuel Conseil Municipal, nous représentons une minorité. Et c'est bien en cette qualité que nous nous exprimons ici. Nous sommes persuadés qu'une minorité, consciente de son rôle, se doit d'avoir une réflexion et des propositions constructives qui servent l'intérêt général de la Commune et des citoyens qui la composent. Notre présence s'exerce donc bien dans cet esprit. Le sens de notre travail s'appuie sur la nécessité qu'il y a d'éviter les injustices, et de trouver, avec ceux qui en ont besoin, les solutions et les moyens qui permettront d'améliorer les rapports des personnes entre elles. Qu'il s'agisse du cadre de vie et de l'environnement, en général, ou des actions sociales à l'égard des jeunes et des personnes âgées, en particulier...

Nous sommes élus sur les bases d'un programme précis et responsable. De ce fait, il nous est arrivé, et il nous arrivera

encore, d'être en désaccord avec certains projets actuels et futurs. Nous le dirons toujours de manière claire et explicite. Mais, il serait bon -au risque de nous répéter- que nos autres collègues du Conseil Municipal acceptent de comprendre que la concertation (qu'on peut aussi appeler «tolérance») s'exerce dans les deux sens. Que la confrontation des idées n'est pas forcément l'affrontement. Et, qu'au bout du compte, (l'Histoire l'a souvent démontré), on peut s'entendre quand il y a une volonté commune de ne pas privilégier telle ou telle démarche particulière, et du moment que l'on respecte la finalité du mandat de chaque conseiller : **servir l'intérêt public.**

Pour le GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES
Lucien NICCOLI

NOS POMPIERS : LE S.I.S.L.I.

A compter du 1^{er} janvier 1984 une nouvelle structure est mise en place, concernant l'organisation des secours sur notre canton.

Jusqu'en 1979, il existait deux structures différentes :

- Un centre de secours (C.S.) à Vertou, chargé de défendre l'ensemble des communes du canton (sauf Basse-Goulaine) et la commune du Bignon. Ce centre était géré par Vertou.
- Un centre de première intervention (C.P.I.) à Château-Thébaud assurant la couverture incendie de cette seule commune. Ce centre était géré par Château-Thébaud.

En 1979, la création du Syndicat Intercommunal de Secours et de Lutte contre l'Incendie (S.I.S.L.I.) amenait toutes les communes du canton (y compris Basse-Goulaine) et celle du Bignon à participer ensemble à la gestion et au financement de ces deux structures - C.S. de Vertou et C.P.I. de Château-Thébaud. Mais les contraintes administratives limitaient les moyens et le secteur d'intervention de Château-Thébaud, un C.P.I. ne pouvant assurer les secours routiers.

Le 1^{er} janvier 1984 le C.P.I. de Château-Thébaud disparaît en tant que tel et est remplacé par une antenne du C.S. de Vertou implantée à Château-Thébaud. Le but de cette transformation est multiple :

- Permettre aux sapeurs de l'antenne de Château-Thébaud de rayonner sur l'ensemble du secteur défendu par le C.S. de Vertou et de mener à bien, et jusqu'à leurs termes, toutes les missions qui leur seront confiées, y compris celle des secours routiers.
- Synchroniser l'action du C.S. de Vertou et de son antenne de Château-Thébaud, afin d'augmenter l'efficacité et la rapidité de l'ensemble du dispositif.
- Réunir les deux casernes de sapeurs pompiers pour un travail commun, des exercices communs, une formation commune, nécessaires à l'utilisation par tous les sapeurs de l'ensemble des moyens matériels importants mis à leur disposition par le S.I.S.L.I.

En 1984 l'effectif placé sous les ordres de M. le Capitaine GAUTIER comprendra :

- 4 Capitaines médecins : 3 à Vertou et 1 à Château-Thébaud
- 2 Sous-Lieutenants : 1 à Vertou et 1 à Château-Thébaud
- 3 Adjudants : 2 à Vertou et 1 à Château-Thébaud
- 3 Sergents Chefs : 2 à Vertou et 1 à Château-Thébaud
- 4 Sergents : 3 à Vertou et 1 à Château-Thébaud
- 1 Caporal Chef à Vertou
- 5 Caporaux : 3 à Vertou et 2 à Château-Thébaud
- 30 Sapeurs : 21 à Vertou et 16 à Château-Thébaud

soit un effectif total pour l'ensemble du corps de 53 hommes répartis ainsi : 37 à Vertou et 16 à Château-Thébaud.

Le matériel mis à la disposition du centre par le SISLI comprend :

A VERTOU :

- 2 fourgons pompe tonne FPT (réserve de 2.900 litres d'eau),
- 2 moto-pompes de 60 m³/heure,
- 1 moto-pompe de 30 m³/heure,
- 1 pompe d'équipement de 30 m³/heure.
- 1 remorque poudre. Feux électriques,
- 1 remorque émulsion. Feux hydrocarbures,
- 1 échelle remorquable de 18 mètres,
- 1 véhicule de force avec cabestan.



**CARROSSERIE
TÔLERIE - PEINTURE**

Passage au marbre - Peinture en Étuve

J.C. HIMBERT

418, Rte des Landes de la Plée
44115 BASSE-GOULAINÉ Tél. (40) 34.65.44



34.11.18

- 2 véhicules de secours asphyxiés - blessés VSAB (réanimation - brancards - soins),
- 1 véhicule de premiers secours, véhicule de secours routier avec matériel de désincarcération - citerne de 700 litres d'eau - groupe d'éclairage et matériel de nettoyage routier.
- 1 véhicule de liaison,
- 1 zodiac pour les sauvetages en rivières.

Tous les véhicules sont équipés de matériel radio permettant une liaison permanente avec le centre de secours et les structures périphériques.

Toutes les équipes de secours sont dotées d'un matériel d'appel sélectif Bip. La sirène du centre ne fonctionnant que pour l'appel général.

L'ANTENNE DE CHÂTEAU-THÉBAUD :

- 1 fourgon pompe tonne, premiers secours,
- 1 véhicule type J7 de liaison et de transport des renforts,
- 1 moto pompe de 60 m³/heure,
- 1 véhicule de secours asphyxiés blessés VSAB (équipé comme ceux de Vertou).

Tous les véhicules sont équipés de matériel radio qui les relie en permanence au C.S. de Vertou.

Nous disposons donc pour assurer votre sécurité d'une gamme complète de matériel en parfait état et, surtout, d'un nombre important de sapeurs dont la formation est le souci constant du chef de corps. Ainsi :

- 36 possèdent leurs brevets de secourisme
- 14 possèdent la spécialité réanimation
- presque tous sont titulaires du permis poids lourds
- certains sont spécialisés dans le sauvetage et déblaiement, d'autres dans le secours routier et, depuis peu, nous avons aussi des plongeurs susceptibles d'intervenir dans les recherches en cas de noyades.

Cette structure mise en place pourrait paraître importante si les chiffres d'intervention ne venaient en confirmer l'utilité. Ainsi, en 1982, le centre de secours a dû faire face à 792 interventions dont :

- 63 incendies,
- 13 feux de cheminées,
- 16 accidents du travail,
- 273 accidents de la route,
- 5 asphyxies,
- 141 transports de malades,
- 106 opérations diverses,
- 152 destructions de nuisibles,

et enfin, et malheureusement, répondre à 21 fausses alertes (que les inconscients qui ont provoqué celles-ci s'interrogent et se demandent la responsabilité qu'ils prennent en désorganisant inutilement le service, alors que la vie d'un homme peut se jouer autre part, au même moment).

Chaque année des stages de formation sont programmés et suivis par l'ensemble des sapeurs, qui ainsi deviennent de plus en plus compétents pour notre sécurité à tous.

Chaque année le SISLI investit dans de nouveaux matériels plus modernes et donc plus performants.

La vie d'un homme n'ayant pas de prix, il importe que nous fassions le maximum pour la préserver et pour cela :

Seuls des hommes bien entraînés, équipés de matériels les plus modernes peuvent y parvenir.

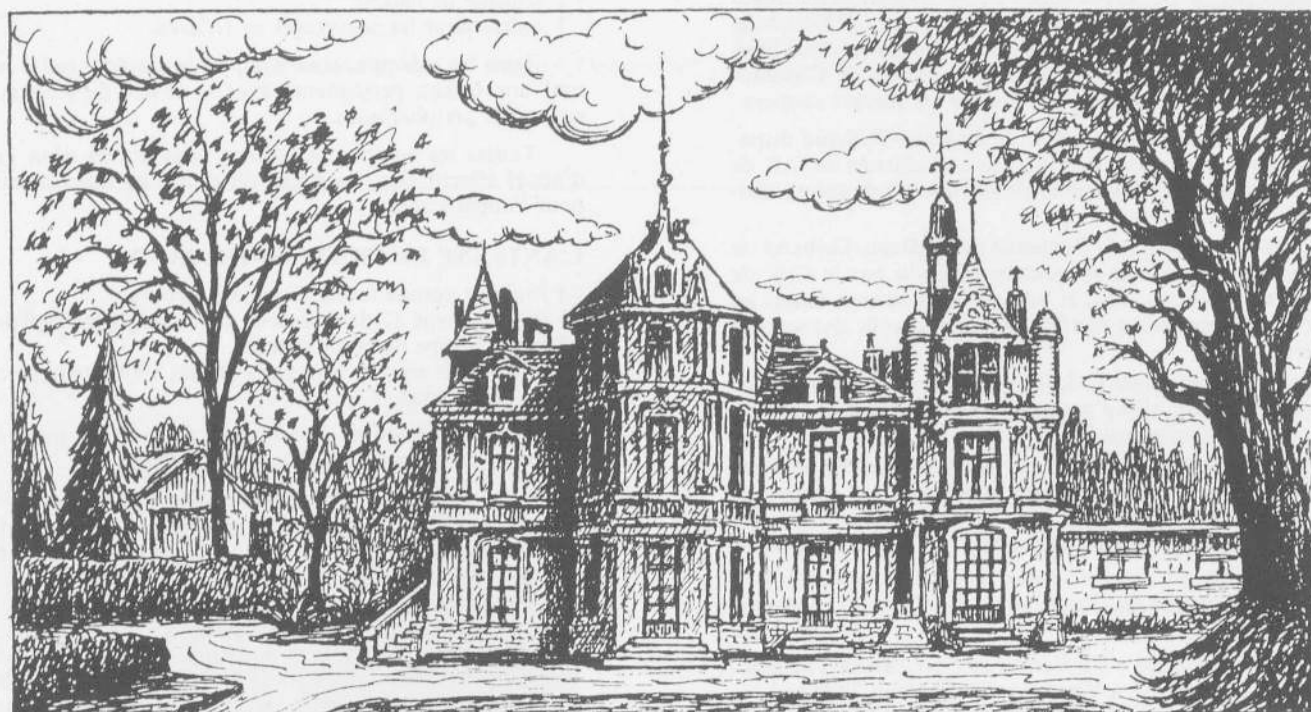
A. PROVOST
Adjoint au Maire de Vertou
Secrétaire du SISLI

Adolphe BILLAULT

au domaine des Grézillières

En 1852 eut lieu le mariage de demoiselle Fanny BILLAULT avec Julien BUSSON ; la mariée était la fille du ministre de Napoléon III, Adolphe BILLAULT.

Adolphe BILLAULT veuf, avait reporté toute son affection, sur ses deux filles, mesdames BUSSON et COLAS de La Noue, puis sur Julie BONAPARTE qu'il appelle toujours, Chère Princesse. Les lettres sont d'une valeur inestimable. Elles nous font songer à la prodigieuse activité de cet homme et à sa très haute culture.



Louis Goillandeau

LETTRE DE BILLAULT — 24 juin 1858

Chère Princesse,

Vous voulez la description de mon petit domaine des Grézillières, il ne mérite guère cet honneur.

C'était jadis un coteau couvert de vignes, mais d'où l'on avait une vue délicieuse, la ville à gauche, la Loire en face, et à droite des prairies à perte de vue. J'y avais pour toute fortune un pittoresque moulin à vent ; j'ai peu à peu acheté tout autour le plus de terre que j'ai pu (c'est encore bien peu, car je n'ai jamais été riche).

Puis j'ai bâti une petite maisonnette que devait habiter mon jardinier, mais que j'ai commencé par habiter moi-même, tous les automnes pendant dix ans ; puis chaque année j'ai dessiné une allée, planté un massif, et enfin quand mes petits arbres ont commencé à devenir grands, j'ai bâti la Maison que j'avais retardée parce que les maisons poussent plus vite que les arbres, puis est venu le tour des fleurs et des élégances horticoles dont mon jardinier a le secret.

J'aime ce petit coin de terre parce que j'y ai tout créé, qu'il n'y a pas un arbre que je n'aie fait planter, pas une pierre que je n'y aie fait mettre, pas un point de vue que je n'aie fait ménager à mon gré ; je l'aime surtout parce que c'est là que depuis vingt ans, à mes jours de vacances, j'ai bercé mes espérances, mes projets, mes rêves, mes illusions. Toutes mes pensées d'avenir se sont successivement évanouies ; j'ai atteint à tout ce que les ambitions de ma jeunesse pouvaient prétendre et j'y ai trouvé bien des vides et des mécomptes.

Celle qui devait vieillir avec moi dans cette pauvre Maison, bâtie pour elle, m'a quitté avant le temps.

Le peu d'amis que j'avais, pour la plupart sont morts, ou ce qui y ressemble m'ont oublié.

Mais tout ce passé de ma vie, je le retrouve ici. Chaque pas pour moi y réveille un souvenir.

Quand j'ai monté cette rude montagne de la vie, tout était brillant au-dessus de ma tête : aujourd'hui je la redescends, l'obscurité se fait autour de moi.

Il me reste cependant au ciel une étoile : Dieu veuille qu'elle ne s'éteigne pas aussi elle, avant le temps... mais où vais-je vous conter toutes ces choses tristes !

Je vous écris en face, d'un délicieux paysage, illuminé par un soleil splendide. J'entends les oiseaux qui gazouillent autour de moi, et dans un cadre si joyeux je ne devrais vous faire que des peintures gaies, à vous chère Princesse qui avez encore devant vous tant de jeunesse, d'éclat et d'avenir.

Pardonnez-moi cette mélancolie intempestive, elle est un peu égoïste car elle ne se montre ainsi à vous, que pour nous prouver combien m'est nécessaire l'affection que je vous demande en échange de mon profond et respectueux attachement.

BILLAULT

(extrait des annales de NANTES et du Pays Nantais n° 164)

L'ENSEIGNEMENT A BASSE-GOULAIN

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE «LE GRIGNON»

L'école maternelle qui accueille des enfants de 2 à 6 ans est une institution prenant sa place dans le système éducatif français, place originale puisque lieu de socialisation, mais aussi lieu stimulant d'éducation, nécessaire au développement des enfants. Pour cela, une plus grande efficacité de l'accueil est nécessaire.

L'école maternelle actuelle a été ouverte en 1979. Elle se compose de 5 salles de classe, d'une grande salle de jeux, d'une salle de repos et de 2 sanitaires.

A la rentrée de septembre 1983, l'augmentation des enfants a nécessité l'ouverture d'une 6ème classe, qui a dû s'installer dans une salle de l'école élémentaire. Cette situation ne peut être que provisoire, compte tenu de l'extension de la Commune. Aussi, le Conseil Municipal a envisagé un agrandissement des locaux existants : 2 salles de classe, une salle de repos et des sanitaires devraient voir le jour le plus rapidement possible. L'école maternelle pourra alors accueillir 7 classes.

Actuellement, l'école compte 175 enfants et la composition pédagogique est la suivante :

- 2 petites sections (enfants de 2 à 4 ans)
 - Mme ABADIE
 - Mme THIBAUD
 - Mme FONTENEAU
- 2 moyennes sections (enfants de 4 à 5 ans)
 - M. CRENO
 - Mme DE MATTIA et M. TISSANDIE
- 2 grandes sections (enfants de 5 à 6 ans)
 - Mme MESTDAGH



Les activités de l'école maternelle sont nombreuses et variées : ainsi les activités d'ouverture de l'école sur l'extérieur ont conduit, au 1^{er} trimestre, les enfants de grandes sections, à visiter CLISSON et son Château. Une exploitation pédagogique intéressante et riche a pu avoir lieu.

Cette année, l'école maternelle organise sa première Mi-Carême, le samedi 17 mars. Tous les parents d'élèves et les amis de l'École Publique sont invités à assister au défilé.

Enfin, l'école maternelle participe au cinquantenaire de l'Amicale Laïque, lors de sa fête de fin d'année.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE «LE GRIGNON»

C'est une école de 12 classes. Actuellement onze sont occupées par l'enseignement primaire et une est provisoirement occupée par la sixième classe de l'école maternelle.

Dans ces 11 classes sont répartis 275 élèves.

- Classes de :
- M. ROBERT 20 élèves CP
 - Mme MAQUIGNEAU 20 élèves CP
 - Mme MAHE 22 élèves CE1
 - M. CHUSSEAU 22 élèves CE1
 - Mme BREGEON 27 élèves CE2
 - Mme MARCHE 27 élèves CE2
 - Mlle JUSSEURAND 22 élèves CE2 - CM1 (14 + 8)
 - Mme ARMENGAUD 28 élèves CM1
 - Mme DARCEL 28 élèves CM1
 - M. RICORDEL 30 élèves CM2
 - M. HAMELIN 29 élèves CM2

La direction est assurée par Mme BREGEON. Pour tous renseignements, téléphoner au 06.03.31.

L'aide de l'Amicale Laïque et les crédits alloués par la Municipalité ont permis, l'an dernier, aux deux CM2 d'organiser des échanges dans le cadre de la correspondance scolaire.



Une classe est allée à VIC-LE-COMPTÉ (Puy de Dôme), l'autre à SAINT-YRIEIX (Charente).

Ces échanges continuent cette année. De plus, un cours préparatoire part en classe de mer à PIRIAC.

Plusieurs classes prennent une part active dans l'organisation du cinquantenaire de l'Amicale Laïque en participant aux recherches sur la vie durant les 50 dernières années.

Les écoles Saint-Brice et Sainte-Marie

Les Écoles SAINT-BRICE et SAINTE-MARIE, accueillent cette année 245 élèves répartis dans neuf classes.

Mme Nicole THIBAUD, Directrice de Saint-Brice assure le C.P.

Sœur SAINT-FRANÇOIS, Directrice de Sainte-Marie assure le C.E.1.

Pour les autres classes, sont responsables : M. C. ANDRE (CM2) - Mme Y. de BORGIE (CM1) - M. G. BEAUTRU (CM1) - Mme Y. ANGEE (CE2) - Mme J. LANDELLE (Mat. GS) - Mme A. GUITTON (Mat. MS) - Mme J. ROBERT (Mat. PS).

L'École SAINTE-MARIE accueille les inscriptions pour l'année 84-85, les lundi et jeudi de 17 h à 18 h 30, le samedi de 14 h à 16 h et sur rendez-vous - Tél : 06.04.15.

Pour l'École SAINT-BRICE, les inscriptions se feront le samedi de 8 h 30 à 9 h et de 12 h à 12 h 30, ou sur rendez-vous Tél : 03.52.78.

L'ÉCOLE EST CATHOLIQUE

Elle a été choisie librement :

- Par les parents, pour que leurs enfants y reçoivent non pas exclusivement un SAVOIR, mais une Éducation globale éclairée par les valeurs de l'ÉVANGILE.
- Par les Enseignants, qui se voient ainsi confié des jeunes appelés à vivre dans un monde où il y a souvent tempête.

La CATÉCHESE est assurée par les enseignants. Un éveil religieux pour les petits a sa place dans les classes maternelles. Il se poursuit dans les autres classes, où l'Enseignant se fait souvent seconder par des parents bénévoles, ce qui permet un cheminement et un travail par petits groupes.

LES LOCAUX

L'École est administrée par l'O.G.E.C., sous la présidence du Dr MERCIER, qui se voit ainsi avec les membres de son bureau, confié la charge de la gestion de l'École et de ses bâtiments.

L'ANIMATION DE L'ÉCOLE

Elle se fait en collaboration avec l'A.P.E.L. qui, avec une équipe de 12 membres (Présidente Mme BEAUPÈRE), apporte



son soutien à la vie de l'École : participation aux activités, catéchèse, entr'aide, soirées familiales, fête de l'École etc...

La CLASSE DE NEIGE : existe maintenant depuis 6 ans ; la plus appréciée parmi les activités de l'École. Le 18 JANVIER dernier, 23 enfants du CM2 sont partis pour 2 semaines à GEMBRIE (Htes Pyrénées) sous la responsabilité de M. ANDRE.

Le 7 JANVIER, une **SOIRÉE-LOTO** très familiale et gaie est venue apporter un support au financement de cette classe pour les familles qui ont quelques difficultés. Tous les enfants ont ainsi pu partir.

LES ATELIERS : ils fonctionnent cette année par classe, aidés d'une équipe très fidèle de parents.

LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Elle est fixée cette année au 16 JUIN.

L'an dernier, une amusante remontée dans le temps nous avait permis de retrouver nos anciens, et souvent, de nous retrouver nous-mêmes, petits et grands, sur de vieilles photos de l'École. Cette année, venant compléter le travail des CM2 sur les origines de leur École, nous envisageons une petite rétrospective des lieux sur lesquels nous sommes actuellement implantés.

La Plume est aux Associations

Une large place a été réservée aux Associations. Nous avons prouvé par l'organisation de diverses réunions largement ouvertes que nous étions pour un dialogue constructif. Nous laissons donc l'entière responsabilité de ses déclarations à tout auteur qui pourrait confondre information et polémique dans un bulletin municipal.

RELAIS de la DIVATTE

M. GUICHET

Tous CARBURANTS et LUBRIFIANTS - GPL

GAZOLE - MÉLANGE 2 TEMPS

Pneus : Vente et réparation

Batteries : Vente et recharge

Accessoires Automobiles

Boutique Rayon Total

Petits dépannages

VIDANGE RAPIDE

226 Bd de Loire



☎ 06.01.44
BASSE-GOULAIN

APHRODITE

Esthétique

Soins du Visage et
Épilation à la Cire
Beauté des Pieds et des Mains
U.V.A.

Parfumerie

BIJOUTERIE FANTAISIE
FOULARDS - CADEAUX

4 pl. Louis-Edelin - 44115 BASSE-GOULAIN - ☎ 54.93.37



LE PERMIS B par :

- formation ACCÉLÉRÉE - sur une période de 2 semaines
- formation TRADITIONNELLE • Horaires à la demande
- RENSEIGNEMENTS au bureau le mardi et le jeudi de 18 h à 19 h le samedi de 10 h 30 à 12 h

Facilité de paiement par crédit sur 6, 9, 12 mois

22 place Saint-Brice (derrière l'église) BASSE-GOULAIN - ☎ 03.55.23

Depuis sa création, le 22 avril 1975, le Comité Inter-Sociétés fonctionne à merveille et ses adhérents sont de plus en plus nombreux, nous avons accueilli cette année notre 21ème Société.

Le but qui avait été fixé est bien suivi : regrouper les Associations existantes pour coordonner les fêtes propres à chacune d'entre elles. Ainsi au cours de réunions, nous établissons le calendrier et tout se passe dans la plus grande sérénité. Il n'y a pas deux fêtes le même jour et tout le matériel dont nous disposons peut être prêté à chaque Association.

Nous organisons aussi une grande fête communale à l'occasion des feux de la St-Jean. Malheureusement le temps n'est pas toujours favorable, mais nous avons le moral et chaque année nous recommençons. Ces feux de la St-Jean auront lieu exceptionnellement le 30 juin, à cause de l'exposition du cinquantenaire de l'Amicale laïque.

Notre désir et notre but est de favoriser le développement culturel de ces Sociétés.

Le Président
Gérard HERY

Association de Parents d'Élèves de l'Enseignement public

— P.E.E.P. —

Le Congrès Régional de la P.E.E.P. s'est tenu le 28 janvier à NANTES avec la participation de Mme VASSITCH, Secrétaire Générale Nationale. L'A.P.E. de BASSE GOULAINNE était bien représentée et je remercie les participants.

Le matin, les congressistes ont écouté les informations sur la vie de l'association données par la Secrétaire Générale et la Présidente Régionale et noté le satisfecit donné aux parents concernant l'activité de notre région où les effectifs d'adhésions sont en hausse ; puis ils ont «planché» sur plusieurs thèmes répartis en cercles, le compte-rendu de ces cercles a été donné par les rapporteurs l'après-midi.

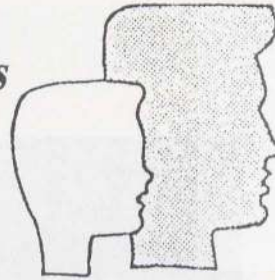
La présence de M. BONVALET, recteur de l'académie, a permis aux parents de l'interroger sur les problèmes préoccupants de la région (montée des effectifs, créations de postes insuffisantes, transferts de postes), M. le Recteur a pu expliquer la politique qui est sienne dans son académie notamment en informatique où les Pays de Loire sont «leaders» en France.

La P.E.E.P. BASSE GOULAINNE vous informe qu'une réunion se tiendra à la MI-MARS à la Maison des Associations, rue de Gigant à NANTES sur les GROUPES D'ACTION PSYCHO-PEDAGOGIQUE (G.A.P.) pour les parents du primaire.

D'autre part, une réunion pour rendre compte des activités de l'A.P.E. de BASSE GOULAINNE aura lieu le VENDREDI 13 AVRIL à 20 h 30 à l'École Primaire du Grignon.

Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez à Mme DUMONT au 06.00.61.

Fédération des Conseils des Parents d'Élèves École du Grignon F.C.P.E.



Après maintes démarches auprès de la Municipalité, dans le cadre de la concertation Parents-Élus, nous avons obtenu pour les Écoles du Grignon un certain nombre d'améliorations, dont :

- Au chapitre SÉCURITÉ : la matérialisation du parking de l'école.
- Au chapitre RESTAURATION : l'amélioration des services cantine pour l'encadrement des enfants, ainsi que de l'équilibre des repas. Nos rencontres avec la Municipalité ont permis d'élaborer des menus trimestriels, en collaboration avec le traiteur, la cuisinière, les agents de service, les responsables des affaires scolaires, de la médecine scolaire et des Parents.
- Toujours dans le domaine de la nutrition, une distribution de lait est faite maintenant aux enfants de la Maternelle. L'action soutenue de la F.C.P.E. a permis cette amélioration.

Par ailleurs, la préoccupation de certaines familles sur le problème de la garderie est toujours à l'ordre du jour. Pour mieux cerner les besoins et les solutions possibles en la matière, un travail précis, avec des Organismes nantais, nous a permis d'élaborer un questionnaire qui a été soumis aux parents. Les résultats confirment que des demandes spécifiques sont faites, qu'elles concernent un nombre de familles suffisamment important pour que des réponses concrètes soient apportées.

La F.C.P.E., à elle seule, ne peut résoudre ce problème, elle ne peut qu'être l'interprète auprès de la Municipalité de cette préoccupation. A elle de donner, où non, satisfaction aux familles intéressées. Pour nous, ce projet s'intègre bien dans une démarche plus globale de garderie scolaire et péri-scolaire.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler ici que la F.C.P.E., première organisation de Parents d'Élèves, est pour l'unification de l'école dans un grand service public et laïc, ce qui n'atteint en rien le respect des consciences à l'intérieur de l'école.

A l'heure des choix qui vont engager l'avenir de l'école et donc de la Jeunesse, nous avons plus que jamais besoin de vous.

Aussi, rejoignez la F.C.P.E., la force des parents au service des parents et des jeunes.

La Présidente
Joëlle NICAISE

Tél. 54.90.01
44115 Basse-Goulaine

Restaurant du Parc

Ses salons pour Banquets
Mariages, Séminaires.

L'Été, le plaisir d'un repas en plein air, sur la terrasse,
et l'Hiver dans son orangerie

M. et Mme SALIER Pierre
(ouvert dimanche soir et lundi sur réservation)

A.P.E.E.C.

École ouverte 44

ASSOCIATION DE PARENTS POUR L'ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Pour l'année 1983, les militants de notre Section Locale retiendront quelques faits marquants de leur action au sein des écoles catholiques de Haute et Basse-Goulaine :

1 - CANTINE :

Nous avons transmis à la nouvelle Adjointe, chargée des affaires scolaires, de la municipalité de BASSE-GOULAINNE, les demandes d'équipement faites depuis plusieurs années par le personnel du restaurant scolaire.

En 1983, ces exigences légitimes ont enfin trouvé un écho favorable, et nos enfants prennent leurs repas dans des conditions d'hygiène et de sécurité améliorées.

Notre regret ?... Que tous les enfants de la commune ne puissent déjeuner ensemble à midi. Nous souhaitons que dans l'avenir, la Municipalité qui a la charge de cette restauration, se donne la volonté et les moyens de mettre fin à cette division anti-démocratique.

2 - ÉVOLUTION :

Partisans de la réforme de l'enseignement, nous avons participé à la journée de réflexion sur le projet Legrand, proposée le 2 mai par l'école de la Bourrelière à HAUTE-GOULAINNE.

Pour 325 élèves scolarisés, un SEUL parent était présent le matin... et quatre autres nous ont rejoint l'après-midi ! L'amélioration du Service Public de l'Éducation concerne aussi les parents.

3 - LA LIBERTÉ :

Un fait, lourd de signification, s'est produit à Basse-Goulaine : un membre de l'O.G.E.C. a été considéré comme «démisionnaire» par le Conseil, pour... «déficit d'opinion» !

On ne tolère pas, en effet, qu'un militant de l'APEEC-ÉCOLE OUVERTE (et, qui plus est, se présentant sur la liste électorale de Gauche), puisse terminer son mandat, commencé il y a deux ans, dans cet Organisme de gestion. Nous prenons acte, (le droit l'exige...) mais nous posons les questions suivantes :

— Quelle liberté d'opinion et d'expression défend-t-on dans ces écoles, d'obédience chrétienne ?

— Est-ce que, seuls, les parents «bien pensants» peuvent y faire valoir leurs thèses ?...

— Et cela, dans des établissements financés essentiellement par le Budget Public ?

4 - INFORMATION :

Comme les trois autres Associations de Parents, la Section de l'APEEC-ÉCOLE OUVERTE participe aux consultations communales et s'exprime dans la «FEUILLE D'INFOS» de BASSE-GOULAINNE.

Nous notons, avec satisfaction, qu'une amorce de réflexion publique s'est engagée, dans les derniers bulletins municipaux, portant sur le problème scolaire en France : «Dualité et projet Savary...»

Il est bon que les questions de société, qui concernent chaque citoyen, soient posées à l'échelon local.

Toute personne libre ne peut que tirer profit du débat d'idées... Nous continuerons à y prendre part, car l'évolution naît toujours de l'action des minorités.

CONTACTS :

Daniel SEBIRE
107, route des Landes de la Plée
BASSE-GOULAINNE



L'assemblée générale de l'Amicale Saint-Brice s'est tenue le 20 janvier 1984 dans une ambiance très cordiale.

Après les rapports moraux présentés par M. Maurice GANACHAUD président, et financiers présentés par M. Gilbert THIBAUD trésorier, un débat est ouvert au cours duquel chacun a pu s'exprimer. Des échanges fructueux sur l'avenir de notre amicale furent exprimés.

Il fut ensuite procédé au vote afin de procéder au renouvellement du tiers sortant puis, par les membres du bureau, à l'élection des Président, Vice-Président, Trésorier et secrétaire.

A l'issue de ce scrutin, furent déclarés :

Président : M. CASSARD Yves - 18, rue de la Champagnère
Vice-Président : M. HEAS Bernard - 18, rue de l'Île de France
Trésorier : M. BORDET Claude - 3, rue des Martières
Secrétaire :

M. GUILLONNEAU Joseph - 16, rue de l'Île de France
Membres :

Mmes BRIZARD - HUET - BEAUCHENE -
MM. GANACHAUD - COLLET - PLOTEAU -
CHOUIN - ROBIN - BIZERAY - THIBAUD -
SIONNEAU - BELLIVAUD - LANDELLE.

Une soirée diapos a été arrêtée pour le 17.03.84 à laquelle sont invités tous les participants et leurs familles afin de revivre ensemble de joyeux souvenirs. Il est bien entendu que les sympathisants à notre Amicale se sentent concernés et nous honoront de leur présence.

Comme chaque année notre kermesse est prévue le 1er dimanche du mois de juin (03.06.84) sur le terrain des Rouleaux.

Un vin d'honneur avec galette des rois a clôturé cette réunion.

Nous sommes toujours très heureux d'accueillir de nouvelles bonnes volontés au sein de notre amicale. Vous pouvez prendre contact avec les membres ci-dessus.

Retenez déjà la date de notre Kermesse. A bientôt peut-être.



L'amicale laïque a cinquante ans

BASSE GOULAINÉ
EXPOSITION
50 ANS D'AMICALE LAÏQUE
ET D'HISTOIRE LOCALE
DU 17 AU 24 JUIN 1984
BASSE GOULAINÉ 10- 1-84



1934 : le 24 février, un petit groupe d'amis de l'école publique décide de fonder une «Amicale des anciens élèves des écoles communales de Basse-Goulainé». Leur but : «maintenir les liens de camaraderie contractés sur les bancs de l'école communale, continuer l'influence moralisatrice de l'école et la faire considérer de plus en plus comme une seconde famille». A l'origine de cette initiative, Eugène BRELET, Francis CASSARD, M. HUSSON (l'instituteur de l'époque) et Louis EDELIN, qui sera élu Maire deux ans plus tard (et le restera jusqu'en 1971).

Dès le départ, l'Amicale connaît un grand succès. Les effectifs de la nouvelle association, enregistrée au Journal Officiel le 26 avril 1934, atteignent très vite 140 adultes, auxquels il faut ajouter les moins de 18 ans qui ne paient pas de cotisation. Au cours de cette année 1934, les principales activités de l'Amicale sont la séance récréative du 24 février, sans doute organisée pour assurer le succès du lancement de l'association, et surtout l'excursion du 15 juillet à Saint-Brevin. Voici le compte-rendu de la sortie dans le cahier de l'Amicale :

«Le 15 juillet 1934 première sortie de l'Amicale. Jeunes et vieux se pressent dans les cinq grands cars ornés de drapeaux et suivis des voitures particulières. Promenade heureuse, sans accident ; pêche, déjeuner sous les sapins, grand bal sur la plage, goûter sous les sapins, retour aussi heureux que l'aller, puis bal place de la Mairie et dislocation en se disant à l'année prochaine».

Deux ans avant l'instauration des congés payés, on savait s'amuser à Basse-Goulainé. Et combien d'habitants de la commune ont du découvrir la mer à cette occasion.

Depuis cette date, beaucoup d'eau s'est écoulée sous les ponts du canal de la Goulainé, beaucoup de nouveaux habitants sont venus se joindre au noyau rural de la population. L'Amicale a beaucoup grandi, ses activités se sont diversifiées, mais l'esprit est resté le même. C'est le même souci de camaraderie, le même souci éducatif, la même volonté de défense de l'école publique qui animent l'équipe actuelle.

Et c'est pour mieux souligner cette continuité, pour rappeler l'activité de ces précurseurs, que l'Amicale fêtera comme il se doit son cinquantième anniversaire. Du 17 au 24 juin une grande exposition sera organisée pour évoquer ces cinquante ans de vie locale et ces cinquante ans d'Amicale. Ce sera l'occasion d'apprendre aux nouveaux habitants, et de rappeler aux anciens, ce qu'était alors la vie à Basse-Goulainé. On venait de Nantes par le petit Anjou. Le dimanche, les Nantais prenaient la diligence, ou le petit train, pour venir déguster les cuisses de grenouille dans nos restaurants ou danser dans les guinguettes. Les pêcheurs en Loire étaient alors nombreux, les ailes des moulins à vent agitaient encore l'air de notre commune, les vignes n'avaient pas encore été grignotées par les lotissements et le maraîchage était loin d'avoir son importance actuelle. C'est tout cela, et l'évolution des années 1934-1984, que cherchera à décrire notre exposition. Tous ceux qui ont des objets, des documents, se rattachant à ce passé peuvent entrer en contact avec nous s'ils veulent participer à notre entreprise.

Pour cette initiative d'envergure, nous aurons aussi l'appui des philatélistes locaux et de l'administration des P.T.T. et un bureau philatélique temporaire se tiendra dans le cadre de l'exposition le dimanche 17 juin. Le vendredi 22 le chanteur Serge KERVAL viendra chanter les bords de Loire, Nantes, la Bretagne ou le folklore français.

Et pour clore ces festivités, la fête des écoles publiques du 23 juin revêtira cette année un éclat particulier.

L'année 1984 sera donc pour Basse-Goulainé une année exceptionnelle et cette commémoration du cinquantième donnera à notre petite cité une notoriété régionale, sinon nationale.

«Basse-Goulainé - conformément à la loi de 1901... Association... Le vingt quatre juin mil neuf treize quatre, réunion de l'amicale pour l'élection du bureau et la mise au point de l'excursion du 15 juillet 1934. à Saint Brevin les Pins sont nommés

Président.	M. Louis Edelinq
Vice Président.	M. Casard Francis
	M. Paul Bugue
Trésorier	M. P. Plot
Secrétaire	M. H. H. H.

Le premier bureau de l'Amicale, élu le 24 juin 1934



La première sortie de l'Amicale à SAINT-BREVIN, le 15 juillet 1934. On reconnaît au Centre M. HUSSON, Directeur.



Serge KERVAL, 27 albums, une grande notoriété à l'étranger. Il chantera à BASSE-GOULAINÉ le 22 juin 1984.

AMICALE LAÏQUE DE BASSE-GOULAINÉ

• FOYER DE JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Les nouveaux arrivants à BASSE-GOULAINÉ ont pu découvrir dans les bulletins d'information municipaux et dans la presse ce qu'est et ce que fait l'Amicale Laïque dans le «tissu» associatif de la Commune.

Il nous semble toutefois utile de jeter un coup d'œil dans le «rétro» sur 1983 et de préciser dans quel but l'Amicale existe.

La saison 82/83 a été pour l'Amicale une année riche en festivités : Concours de belote - soirée costumée - concert Rock - Soirée Folklorique - Rallye - Fête des écoles publiques.

Ces joyeuses activités que propose l'Amicale Laïque sont remarquées et appréciées sur le plan local et parfois extra-local par une population grandissante mais peut-être encore trop attirée par ce qui se fait à NANTES.

L'Amicale participe à l'animation de la Commune par ses fêtes, mais aussi par ses ateliers et sections qui sont ouverts à tous : la Poterie - le Tissage - la Gymnastique Volontaire - le Volley - l'initiation Planche à Voile - le Ciné-Club - la Bibliothèque pour enfants.

Notre rôle ne s'arrête pas à faire la fête et à animer des sections de loisirs et de culture, l'Amicale Laïque aide et défend l'École Laïque : sur le plan local en versant aux Écoles du Grignon des aides financières issues des bénéfices réalisés lors des fêtes (en 1983, c'est 14.000 F qui ont été versés).

Cet argent sert par exemple à organiser des voyages pour les enfants des CM2, à organiser la petite fête de Noël, à acheter des matériels et matériaux complémentaires pour que les enfants pratiquent et apprennent certaines activités artistiques ou manuelles et disposent de moyens audio-visuels modernes, bref, à faire un peu plus qu'il n'est prévu au profit des enfants confiés aux Enseignants des Écoles Publiques de BASSE-GOULAINÉ. Pour que notre rôle d'aide à l'École soit complet, nous participons aux actions organisées dans le cadre du débat actuel pour l'ÉCOLE DE FRANCE.

Faut-il préciser que l'Amicale Laïque est une association (Loi 1901) animée par des bénévoles et pour que l'Amicale vive, il faut être nombreux.

Nombreux, pas seulement à «consommer», mais aussi à organiser, c'est vital pour l'Amicale et nécessaire pour l'École Laïque. Tout comme il y a cinquante ans, l'Amicale doit être le rassemblement des parents d'élèves, anciens élèves, enseignants et amis de l'École Publique et Laïque.

Depuis 50 ans le relais est assuré, les anciens ont su donner de l'élan à l'Amicale, il faut entretenir cet élan et l'amplifier... d'accord ?

Le Bureau de l'Amicale

• LES SECTIONS DE L'AMICALE LAÏQUE

TISSAGE :

Après quelques difficultés, le Groupe Tissage a repris ses activités depuis le 17 novembre. Les séances ont lieu le jeudi, de 20 h à 22 h, tous les 15 jours à la Vieille Cure.

Actuellement, 9 personnes y participent, mais notre section Tissage reste ouverte à tout adulte qui serait intéressé.

Nous faisons sur cadre (coussins, panneaux décor, vêtements enfants), tissage sur métier de table (écharpes, vêtements enfants et adultes, rideaux, etc...) tissage sur autre support comme abat-jour.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de Mme LECHARTIER - Tél. : 03.56.95.

SECTION POTERIE

Effectif : adultes 9 - enfants 20 répartis en 2 groupes de 10 (dont 4 inscrits depuis 3 ans et 8 depuis 2 ans).

Pour sa 5ème année de fonctionnement pour adultes, et sa 4ème année pour enfants, l'atelier demeure un lieu de détente, d'expression et de rencontres.



«les enfants de la poterie»

Suite à une intéressante proposition de M. RAVEAU, Directeur de la Grillonnais, nos activités se déroulent depuis Noël dans le local Poterie du Centre. Cela nous a permis de faire la connaissance de quelques adolescents, et nous espérons vivement voir ces contacts s'élargir, car les échanges qui en découlent sont très enrichissants et l'ambiance très amicale.

SECTION VOLLEY-BALL

Responsables : Daniel CAILLEAU - Tél. 06.02.98
Daniel GOUNOT - Tél. 03.58.36

Horaires des activités : (Gymnase du Grignon)
— École de Volley (10 - 14 ans) : le mercredi de 17 h à 18 h 30
— Volley détente (mixte - juniors, seniors) : le vendredi de 18 h 30 à 20 h 30

Pas de compétition officielle cette année, par suite d'effectifs insuffisants dans chaque catégorie de joueurs (Rappelons qu'une équipe seniors avait accédé il y a trois ans à la poule départementale 2 en championnat F.F.V.B., et qu'en 82-83 nous avons participé au championnat U.F.O.L.E.P.).

Avec des effectifs de 25 joueurs (dont 10 en école de Volley), nous avons la possibilité de former une équipe «junior» féminine (participation à des matches amicaux), une équipe «minime» féminine, et une équipe «cadet» garçons, à double conditions :

- disposer de joueurs supplémentaires pour assurer une saison complète en compétition sans risque de forfait.
- recevoir l'aide d'autres personnes bénévoles pour assurer l'encadrement de la section (entraînements, secrétariat, arbitrages notamment).

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Pour vous mettre en forme, vous détendre contre la tension nerveuse, la sédentarité, l'isolement, la Section regroupe 49 adhérentes, qui se retrouvent chaque lundi de 18 h à 19 h 45 à la salle omnisports.

CINÉ-CLUB

Cette année le ciné-club de l'Amicale Laïque a proposé une sélection de douze films susceptible de satisfaire les publics les plus divers et les plus exigeants. A la date où sont écrites ces lignes, trois séances sont encore prévues :

- samedi 18 février : «MODESTY BLAISE» de Joseph LOSEY, avec Monica VITTI et Terence STAMP. Une parodie fort réussie des films à la James BOND.
- samedi 3 mars : «LE TROUPEAU», film truc réalisé par Zeki OKTEN sur les indications de Yilmaz GUNÉY (l'auteur de «Yob») alors en prison.
- samedi 17 mars : «ORFEU NEGRO», de Marcel CAMUS, palme d'or du festival de Cannes 1959. L'ambiance inoubliable du carnaval de Rio.

Les prix sont inchangés depuis maintenant près de trois ans (10 F, 7 F pour les lycéens et collégiens, 5 F pour les enfants du primaire) et permettent à tous d'accéder au septième art dans des conditions assez exceptionnelles. D'autant plus que les conditions de projection ont été améliorées depuis l'installation dans la salle audio-visuelle du groupe scolaire du Grignon, en particulier au niveau du son.

LA BIBLIOTHÈQUE POUR ENFANTS :

Première année, premier bilan

Le local : depuis septembre, nous bénéficions d'une salle réservée à la bibliothèque, dans l'ancienne maternelle.

Les lecteurs : 150 enfants sont inscrits, et tous fréquentent régulièrement la bibliothèque, dans l'ancienne maternelle.

L'organisation : 11 bénévoles assurent les permanences qui, de deux sont passées à trois, depuis la rentrée scolaire ; nous vous les rappelons :

- les mardi et vendredi de 16 h 30 à 17 h 30
- le mercredi de 17 h à 18 h.

L'animation : une bourse aux livres d'enfants a été organisée en octobre, et sera renouvelée cette année.

Une exposition-vente de livres d'enfants avec la participation de la librairie **La Courtilière** a connu un franc succès le 18 novembre.

Ce premier bilan est donc positif, et l'activité de la bibliothèque prometteuse, en ce début d'année 1984.

Les Responsables
Mmes TEXIER et SEGALOU

L'Initiation à la Planche à Voile est au repos pendant l'hiver, les beaux jours arrivent et si vous êtes intéressé par cette discipline qui s'adresse aux jeunes et aux moins jeunes, adressez-vous à M. Bernard NICAISE - Tél : 06.03.80.

LE BUREAU DE L'AMICALE LAÏQUE

Président d'honneur : M. Francis AUDUREAU

Président : Michel GUINEBAUD

Présidents Adjoints :

Bernard NICAISE et André PLANCHENAUD

Secrétaires :

Christiane THIERY et Françoise ARMENGAUD

Trésorier : René GUIBERT

Trésorière Adjointe : Monique FORESTIER



«la bibliothèque... une activité jeune»



«Rallye pédestre 83... la pose dans un joli coin de CLISSON»

LES SPORTS

Athlétic-Club de Basse-Goulaine A.C.B.G.

Fondée en 1963, l'ATHLETIC-CLUB de BASSE-GOULAIN est la plus ancienne Société Sportive de notre commune. Forte de ses vingt années d'expérience, elle a su drainer vers elle un nombre important de nos concitoyens jeunes et moins jeunes.

L'A.C.B.G. c'est en effet actuellement 217 adhérents répartis en 15 équipes :

- 1 équipe Vétérans (pour les plus de 35 ans)
- 3 équipes Seniors (A - B - C) dont 2 engagées en Championnat
- 1 équipe Cadets
- 1 équipe Minimes
- 2 équipes Pupilles
- 5 équipes Poussins (qui accueillent les plus jeunes à partir de 6 ans).

L'association compte également une section Féminine.

L'encadrement et l'entraînement des différentes équipes sont assurés par des joueurs ou anciens joueurs. Par ailleurs, 27 membres constituent le Conseil de Gestion de l'A.C.B.G. Celui-ci s'est fixé comme principal objectif, pour la saison en cours, la montée en division supérieure de l'équipe Seniors A (actuellement classée 1ère de sa poule à la fin des matches ALLER). Afin de préparer au mieux l'avenir, il a été décidé également d'intégrer dès à présent les membres de l'équipe Juniors dans les 2 équipes Seniors engagées en Championnat.



COMPOSITION DU BUREAU 1983-1984

- Président : M. LE NY André
- Vice-Président : M. GANACHAUD Hubert
- Secrétaire : M. HUBERT André
- Secrétaire-Adjoint : M. PAITIER Claude
- Trésorier : M. BERNARD André
- Trésorier-Adjoint : M. COUDRIAU Michel

Le Tennis-Club en bonne voie pour l'accession au niveau régional

A deux journées de la fin du Championnat, les équipes fanions hommes et femmes du T.C.B.G. sont chacune en tête de leur poule de promotion départementale et peuvent envisager avec optimisme l'accession au niveau régional. C'est un beau résultat pour un Club aussi jeune, et qui le place au niveau des meilleurs Clubs du Sud-Loire. Par ailleurs, les autres équipes dames, 3 équipes jeunes en 1ère division et 3 autres en 2ème division) se comportent fort honorablement.

1984 est aussi pour le T.C.B.G. une année faste à double titre :

- d'abord, et pour la première fois, le cap des 300 adhérents a été franchi (302 exactement).
- ensuite, la salle couverte, tant attendue, est enfin opérationnelle. Inaugurée le 21 janvier, elle permet désormais à tous les membres du Club de pouvoir espérer pratiquer leur sport favori, même en mauvaise saison. Un règlement a été établi (affiché dans la nouvelle salle) qui permet de réserver à une heure et une date de son choix.

Le bureau du T.C.B.G. compte sur la bonne volonté de tous pour respecter les règles décidées à l'Assemblée Générale exceptionnelle du jeudi 12 janvier.

Par ailleurs, les différentes équipes de compétition auront ainsi à leur disposition une salle bien adaptée, qui doit les encourager à continuer encore leur progression.

Notre ancien Président, Serge POIGNANT, appelé aux fonctions que vous connaissez, peut se retirer satisfait. Il a bien œuvré pour le Tennis à BASSE-GOULAIN et son successeur, Daniel BURGAUD entend poursuivre dans la même voie, en veillant à ce que, à BASSE-GOULAIN, le tennis de détente et le tennis de compétition fassent toujours bon ménage.

Pour terminer cet article, nous présentons la liste des classés du Club, qui ne cesse de grossir d'année en année.



HOMMES :

- 15-4 Laurent DELSUC
- 15-5 Patrick BERGER
- 30 Loïc PAIRE - Gabriel RICOLLEAU
- 30-1 François GENIN - Dominique JOUDON
Jean-Paul GATEAU - Serge COLLINEAU
- 30-2 Bertrand DAVID - Philippe MALLET
Georges ANEX - Jean-Louis GUITTET
Philippe WUEST
- 30-3 Serge POIGNANT - Gérard SIONNEAU
Alain BERGERAT - Marc SEVESTRE

DAMES

- 15-2 Caroline DUPONT
- 15-5 Gwenaële SALAUN - Marie-Christine BILLAUD
- 30-1 Véronique LECAMP
- 30-2 Sophie BURGAUD - Lise DUPONT
- 30-3 Patricia LANDREAU

S.A. TASCON PRIMEURS

420 route de la Plée - 44115 BASSE-GOULAIN
Tél. (40) 34.51.04 - Tél. MIN (40) 47.17.08



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Installation chauffage électrique / Cuisines aménagées

TÉLÉ - ÉLECTRO-MÉNAGER

Distributeur : RADIOLA - LINCOLN - KREFFT

Service après-venté & Dépannages rapides

Ets OLLIVIER s.à.r.l.

437 route de Clisson - 44230 ST-SÉBASTIEN-s/LOIRE - ☎ 34.49.32



J. Bouyer

GLACIER

Basse-Goulaine

☎ 03.58.66

B.C.B.G. - BASKET

Voici venir la mi-temps de notre Championnat 83 - 84.

Nous pouvons nous satisfaire de nos résultats pour cette mi-saison.

D'autre part, nous venons vous donner les dates de nos prochaines rencontres, soit en tournois, soit en matches amicaux :

- 28 et 29.04.84 : Coupes de toutes nos équipes engagées en Championnat à THOUARE.
 - 01.05.84 : Coupe école de Basket à THOUARE ainsi que Match pour les Vétérans
 - 12 et 13.05.84 : Notre coupe à BASSE-GOULAIN
 - 19.05.84 : Match retour des Vétérans à CHAILLE-SOUS-LES-ORMEAUX
- et enfin le 18.05.84, notre Assemblée Générale.

Le Président
G. MACAULT

Amicale Club Cyclotourisme de Basse-Goulaine



Mais, qu'est-ce qu'ils ont donc tous à pédaler comme ça ! ...

Sans avoir recours à une définition spécifique du cyclotourisme, on peut penser que les pratiquants y cherchent leur épanouissement selon leurs aspirations et leurs moyens physiques.

Que ce soit les « gros bras » ou les flâneurs tranquilles, amoureux de la nature et des petits chemins, tous sont « cyclos ». Tous ont leur place dans ce sport de loisir et de détente qui répond à un vrai besoin d'aujourd'hui. Vous en serez convaincus à voir tous ces adeptes du vélo qui sillonnent le dimanche matin, les routes, soit en groupe, soit solitaire.

Eh oui ! combien sont-ils, les cyclos solitaires du dimanche matin qui pourraient encore nous rejoindre. Bien sûr, il y a parmi eux des individuels convaincus, mais aussi des victimes d'idées toutes faites sur les clubs. Peut-être doutent-ils de leurs capacités physiques, peut-être craignent-ils de ne pouvoir nous suivre.

S'ils connaissaient la vie des clubs, les sorties en groupe, l'ambiance qui y règne, ils seraient rapidement des nôtres.

ACTIVITÉS DU CLUB

LE CLUB :

- propose des sorties hebdomadaires :

- le samedi après-midi à 14 h 30 : 25/35 kms
- le dimanche matin, 2 circuits :
8 h 30 - 60 à 80 kms
8 h 45 - 40 à 50 kms

- participe à des randonnées extérieures organisées par des clubs affiliés à la F.F.C.T.
En 1983, l'ACCT a pris part à 16 d'entre elles et remporte 6 coupes et 1 canard (CHALLANS)

- organise un pique-nique familial. C'est au gîte étape de la Regrippière que s'est déroulée le 5.06.83 cette bien sympathique journée.

La randonnée du Vignoble Nantais ouverte à tous les clubs.

Pour sa 7ème édition, le 12.06.83, il a été enregistré 231 participants. Beau succès encourageant.

Des randonnées internes de 100 - 150 km et plus si le besoin s'en fait sentir.

- met à la disposition de ses adhérents : l'outillage indispensable pour entretenir, réparer, améliorer son engin avec l'aide éventuelle de conseillers avisés.

Une activité nouvelle a pris naissance, le cyclo camping, 3 jeunes du club ont tenté cette expérience sur une semaine. Ils ne tiennent pas à en rester là tellement la formule est séduisante et échaffaudent déjà des projets pour 84.

Un mot de nos plus valeureux cyclos :

- deux d'entre eux ont avalé dans leur année 15.000 bornes et n'en ont pas eu pour autant une indigestion, car ils montrent toujours un même appétit de kilomètres.

- trois ont participé à la semaine fédérale à SALLANCHES en juillet «dur-dur-dur» cette semaine avec des cols coriaces comme les «Aravis - Joux plan» etc... que d'énergie dépensée, mais que de souvenirs emmagasinés.

La saison 84 semble se présenter sous les meilleurs auspices. Les projets fleurissent, notamment au niveau des randonnées et les effectifs sont en progression sensible, surtout chez les féminines... Il y a toujours des places disponibles pour tous, et le meilleur accueil vous sera réservé.

COMPOSITION DU BUREAU

- Président d'Honneur : M. MAINGUENEAU ... ☎ 06.04.96
- Président : M. NOUVEL Jean ☎ 06.00.78
- Secrétaire : M. ARCHIDOU Jean ☎ 03.58.20
- Secrétaire Adjoint : M. SAULNIER C. ☎ 03.56.34
- Trésorier : M. DEBORD Christian ☎ 03.55.05
- Trésorier Adjoint : M. NOUVEL D. ☎ 06.00.78
- Autres Membres :
Mme LELU Nicole ☎ 03.57.22
Mme FRAUD Marguerite ☎ 03.55.36
M. DRUART Germain ☎ 03.59.38

HANDISPORT

L'ASSOCIATION SPORTIVE DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DE NANTES, dont le but est de permettre la pratique sportive par les handicapés physiques, a été fondée il y a 17 ans par 4 handicapés et comportait en 1982/83 plus de 100 adhérents, originaires de Nantes et des communes de l'agglomération nantaise, dont certains de notre commune.

Elle pratique en 1983/84 9 disciplines sportives :

- la natation,
- le tir à l'arc,
- le basket en fauteuil roulant,
- l'haltérophilie,
- le tennis de table,
- le tandem,
- le tir aux armes,
- l'athlétisme,
- le tennis en fauteuil roulant.

Plusieurs de ses adhérents sont domiciliés à Basse-Goulaine, dont M. RAUD, entraîneur de l'équipe de basket et M. MONNIÉ, Président de l'association ; un certain nombre d'élèves du centre de la Grillonnais sont également affiliés à l'association, en tir à l'arc, natation et basket en fauteuil roulant.

En 82/83, 6 titres de champions de France et 4 participations internationales ont récompensé les efforts des sportifs.

Pour tous renseignements, on peut s'adresser au domicile de M. MONNIÉ (Tél. 06.03.31) ou au siège de l'association -14, rue Michel-Rocher à NANTES.

Restaurant Le Coin du Rocher

Fruits de mer / Anguilles / Grenouilles - Beurre blanc

- FERMÉ LE MARDI -

« La Rivière » - 44115 BASSE-GOULAIN - ☎ 06.03.67

PLATRERIE

FAÏENCE

CORNICHES EN STAFF

RÉNOVATIONS

Eugène ROBERT

14 rue du Tertre - 44115 BASSE-GOULAIN - ☎ 06.01.10

Claude ROBIN

Peintures - Revêtements sols et murs
Étanchéité - Isolation thermique

2 impasse du Châtelier
44115 BASSE-GOULAIN - Tél. 03.51.58

DANSE RYTHMIQUE ET MODERN'JAZZ

A partir de 4 ans, et jusqu'aux Adultes, «fidèles» sont-ils et de plus en plus nombreux à suivre les cours de Danse assurés chaque lundi et vendredi au Club des Jeunes «Le Zodiak».

Dirigés, corrigés et suivis par Nadine LUNION, Professeur du Centre Irène POPARD de PARIS, les adeptes de la Danse recherchent la perfection dans le geste, la souplesse du corps, et la notion d'espace dans le groupe.

Exercices et enchaînements sont adaptés au niveau des élèves, et accompagnés de rythmes lents et rapides afin d'éveiller le sens musical.

Pour tous renseignements, téléphoner au 50.33.31 le matin (sauf mercredi).

CRÉATION D'UN CLUB DE PING-PONG

Les personnes intéressées par le Tennis de Table peuvent prendre contact avec :

M. PLOTEAU Philippe
2, rue de la Châtaigneraie
BASSE-GOULAIN ☎ 03.29.27

CHAUFFAGE - COUVERTURE - ÉLECTRICITÉ - SANITAIRE
Installateur CHAINEGAZ - Conseil économie d'énergie
CLUB DE LA SALLE DE BAINS

Entreprise R. Rousseau s.à.r.l.

3 bis, rue Laënnec ☎ 89.11.26
1 allée de la Maison-Rouge
NANTES ☎ 47.92.51
Le Moulin-Robert - BASSE-GOULAIN

GRUNDIG c'est... F. HARDY

à VERTOU - Tél. 34.29.55

48 rue Henri-Delahaye

Radio - T.V. - Hi-Fi - Vidéo - Ménager

Service livraison et après-vente



SCREG OUEST AGENCE DE NANTES

151, quai E. Cormerais - B.P.64 - 44800 ST-HERBLAIN - Tél. 43.62.11

TRAVAUX ROUTIERS

ASSAINISSEMENT

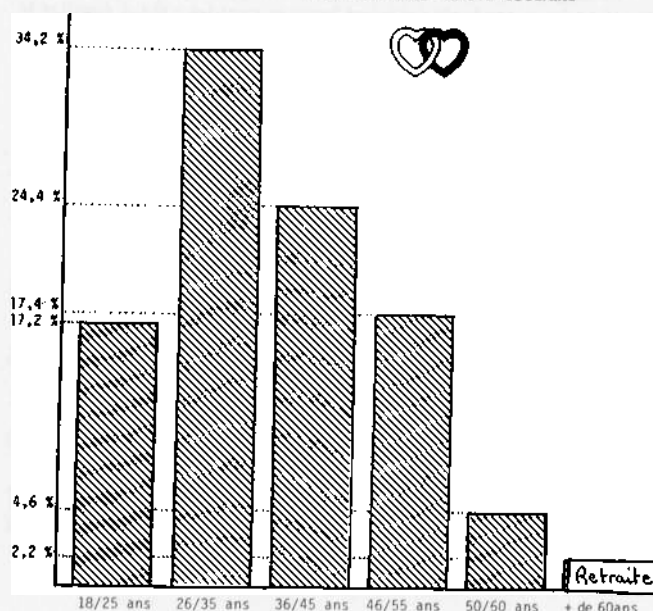
TERRASSEMENT

TERRAINS DE SPORT

CENTRE DE TRAVAUX DE NANTES - 151 quai Cormerais - 44800 St-HERBLAIN - 43.62.11
CENTRE DE TRAVAUX DE St-NAZAIRE - Rue René-Guy-Cadou - 44600 St-NAZAIRE - 22.48.75
SIÈGE SOCIAL : 146 quai E. Cormerais - 44800 ST-HERBLAIN

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de St-Sébastien Basse-Goulaine Haute-Goulaine

AMICALE DE DONNEURS
DE SANG BÉNÉVOLES
DE SAINT SEBASTIEN
BASSE GOULAIN - HAUTE GOULAIN



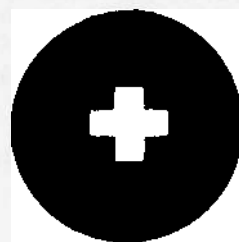
Appel aux jeunes !

Le tableau ci-dessus établi auprès des Amicales ou Associations des Donneurs de Sang Bénévoles, fait apparaître une désaffection des jeunes dont la tranche d'âge se situe entre 18 et 25 ans.

Cette désaffection est d'autant plus navrante qu'elle intéresse une population particulièrement vulnérable aux accidents du travail et de la circulation notamment.

Aussi serions nous heureux de vous accueillir nombreux au cours de nos collectes... l'accident, l'intervention chirurgicale sont imprévisibles et les stocks de sang s'épuisent vite...

Association départementale de Protection Civile



En cette fin d'hiver particulièrement morose, déprimant même, où la «renifle» semble affecter bon nombre d'individus et où il est si facile de faire carrière sur la faiblesse des autres, il existe un remède administrable à chacun pour redonner à la collectivité le désir de goûter les joies de ce monde. Ce remède, il réside dans des œuvres philanthropiques, bénévoles, qui n'ont pas pour mission de défendre des prérogatives, et des intérêts personnels mais d'assurer une solidarité humaine.

C'est donc dans ce concept humanitaire que se développe depuis sept ans dans notre commune le secourisme dont nous avons plaisir aujourd'hui à vous dresser le bilan des activités de l'année 1983.

Lorsque paraîtra ce bulletin, une trentaine de candidats se seront présentés au Brevet National de Secourisme, souhaitons que plusieurs d'entre eux, leurs diplômes acquis, viendront renforcer notre équipe et peut-être même, poursuivront vers la ranimation afin de perpétuer l'enseignement reçu.

18 postes de secours ont été assurés durant l'année 1983 mobilisant 45 secouristes et exigeant 95 heures de présence.

38 blessés ont bénéficié de leurs soins et 10 ont dû être évacués vers le C.H.U. Notre équipe de postes de secours est devenue par son dynamisme une des plus actives de département.

Notre association bénéficie de 2 maquilleuses et d'1 reporter-caméraman dont la compétence et la disponibilité avec l'aimable participation de l'équipe théâtrale de Basse-Goulaine, ont été bien appréciées en «haut lieu» lors de l'exercice départemental de septembre.

Sept ans déjà ! souhaitons à notre équipe la même longévité que certains lecteurs de bandes dessinées, mais ce sera alors le 21ème siècle et le secourisme aura fait carrière.

Théâtre & Loisirs

Lorsque paraîtra cet article, le rideau viendra de se baisser une fois de plus sur le dernier spectacle de notre troupe locale de Théâtre.

«LA BARQUE SANS PECHEUR» était au programme : une comédie dramatique abordée avec enthousiasme, mais aussi avec un peu d'appréhension tant le genre différait des précédentes réalisations. Sans doute avons-nous déçu les amateurs de comédie pure ; peut-être avons-nous réussi à vous faire partager notre émotion face à un drame humain où le surnaturel se mêle au quotidien pour le rendre plus proche et plus profond.

Nous avons surtout voulu vous offrir un autre aspect des possibilités d'une troupe d'amateurs qui, depuis plus de dix ans, vous convie avec joie et amour à des retrouvailles de fête.

A l'année prochaine pour un nouveau spectacle que nous voudrions, le reflet de vos désirs et de vos suggestions.

Mais nous avons d'autres rendez-vous, plus prochains ceux-là, à vous offrir.

D'abord, la présentation du travail réalisé dans nos «Ateliers de jeunes». Depuis six mois en effet, une trentaine de jeunes de BASSE-GOULAIN se réunissent chaque semaine pour chercher, découvrir et apprendre «Le Théâtre» ; bien des idées sont échangées et approfondies lors de ces rencontres ; petit à petit il se dégage des tendances, des réflexions, mais aussi un travail concret sous forme de jeux-mimés, de sketches, d'extraits de pièces de théâtre...

Et c'est le résultat de tout cela que nous vous invitons à venir découvrir lors d'une séance publique fin avril - début mai ; des précisions vous seront données sous peu, mais notez déjà ce rendez-vous et venez nombreux assister à l'éclosion de ces nouveaux talents : des surprises de taille vous y attendent.

Et puis, nous sommes très heureux de vous annoncer une très grande nouvelle : les 16 et 17 juin prochains, sur la magnifique scène «d'Espace 44» dans la nouvelle salle de 800 places de la Maison de la Culture à NANTES, plusieurs acteurs de BASSE-GOULAIN participeront à un grand spectacle.

Préparé, mis en scène et dirigé par des professionnels, avec des moyens techniques importants, ce spectacle est destiné à faire connaître, aider et promouvoir des troupes d'amateurs du département de Loire-Atlantique qui œuvrent régulièrement, chacune dans leur secteur respectif, à développer la culture, les loisirs et l'animation de leur Commune.



C'est un grand honneur pour BASSE-GOULAIN que d'être appelé à participer à cette réalisation, et nous ne doutons pas que vous serez nombreux à venir encourager des acteurs qui, pour certains, feront leurs premiers pas sur une scène que viennent d'illustrer, entre autres, Bernard BLIER et Michèle MORGAN...

Nous en reparlerons.

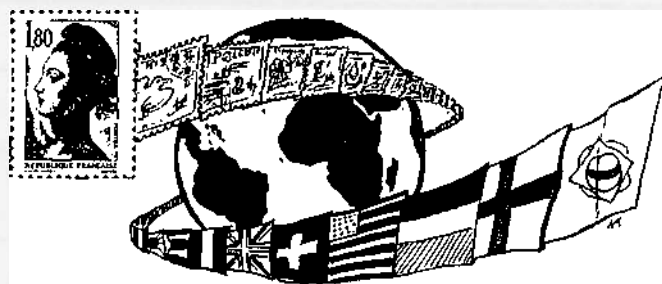
Philatélie

Réunion le mercredi de 17 h 30 à 19 h pour le Groupe Jeune à l'ancienne maternelle - 12, rue de la Vieille Cure.

Initiation - Échange - Carnet de circulation - etc...

Les jeunes et les moins jeunes intéressés par les collections de timbres sont cordialement invités.

Si vous désirez des renseignements, M. PIROTTE - 33, rue des Petites Nouettes ou M. MANAC'H - Receveur des Postes se tiennent à votre disposition.



École de Musique

La rentrée de septembre 1983 a vu l'École de Musique ouvrir de nouveaux cours.

1 - Pour les petits de 5 et 6 ans : une initiation au solfège avec découverte des rythmes. Les cours ont lieu le mardi et le jeudi soir à 16 h 45.

2 - Un cours de batterie/percussion : ouvert pour les enfants (à partir de 7 ans) et adultes. Les cours ont lieu le jeudi soir sous la direction de M. Fabrice FOSSE.

3 - Un cours d'orgue : pour enfants (à partir de 8 ans) et adultes. Les cours sont donnés par M. Gérard JAUNET.

4 - Un cours de solfège pour Adultes : tous les lundis soir à 20 h.

L'École de Musique propose encore bien sûr les cours habituels :

- Guitare : sous la direction de M. Dominique QUIBAN

- Piano : sous la direction de M. JAUNET

- Solfège : 3 niveaux.

L'école est fréquentée régulièrement par environ soixante élèves.

Pour tous renseignements :

— M. RAIMBAULT ☎ 06.03.18

— Mme PERIOU ☎ 06.03.49

PAUL GRANJOUAN S.A.C.O.

Collecte et évacuation des résidus urbains

Enlèvement des déchets industriels

Rue des Abattoirs - NANTES

Tél. 75.68.48



L.A.G. - Loisirs Artistiques Goulainais

Cette association Loi 1901, nouvellement créée à BASSE-GOULAINNE se propose d'offrir aux participants intéressés une ouverture à la création artistique.

A travers les activités proposées, c'est le développement du sens de l'harmonie, des couleurs, le goût de la perfection et de l'originalité qui sont recherchés.

La première activité proposée est l'art floral qui a débuté en octobre 1983 et qui, à raison d'une séance mensuelle se propose d'initier les 38 participants à un art vieux de 2.000 ans, dont les racines remontent pour une part à la Grèce Antique et d'autre part, à l'école orientale (Japonaise ou Chinoise).

Cet art bien que très ancien, a retrouvé depuis quelques décennies, un nouvel essor dû à des tendances artistiques nouvelles, le cubisme, l'architecture fonctionnelle, une façon de vivre moderne et simple, un goût pour les formes dépouillées et les couleurs pures.

Une seconde activité sera proposée pour le deuxième trimestre 1984, il s'agira de la peinture sur soie.

Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste, ni de savoir dessiner pour pratiquer la peinture sur soie. Il suffit d'avoir du goût et beaucoup de soin. Si l'on ne sait pas dessiner, on jouera avec les formes et les couleurs, si l'on a un coup de crayon, on fera des travaux plus élaborés. Mais ce sera à chaque fois un plaisir de jouer avec ce matériau noble qu'est la soie et avec la palette chatoyante des teintures.

Quelques renseignements pratiques

ART FLORAL

Les séances ont lieu dans la salle I de l'ancienne maternelle.

Une séance par mois, soit :
- 3ème vendredi de 14 h à 16 h 30
- 4ème vendredi de 14 h à 16 h 30
- 3ème jeudi de 20 h 30 à 22 h 30.

Participation : 15 F par trimestre.

PEINTURE SUR SOIE

Une réunion d'information aura lieu le lundi 9 avril à 17 h 30 à la salle de jeux de l'ancienne maternelle.

Dans le cadre de l'Association, nous vous proposons de vous dépayser... en apprenant l'allemand.

Si vous êtes intéressés par des cours «grands débutants», venez à la réunion d'information qui aura lieu le samedi 14 avril à 11 h salle de jeux de l'ancienne maternelle.

Bis Bald !

Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser à l'une ou l'autre des personnes constituant le bureau :

— Présidente : Mme DEDIEU ☎ 06.00.34
— Vice-Présidente : Mme RICOLLEAU ☎ 03.59.59
— Trésorière : Mme PAITIER ☎ 03.58.29
— Secrétaire : Mme GOUPILLE
— Membres :
Mme BERNARD ☎ 06.00.29
Mme GALLARD ☎ 06.00.62

Club du Troisième âge : «BOUQUET D'AUTOMNE»

Les adhérents, au nombre de 82, se réunissent tous les jeudis dans une salle de l'ancienne maternelle, où ils passent un agréable après-midi.

Si la majorité joue aux cartes (belote, coinchée, domino, petits chevaux, scrabble, et par beau temps à la pétanque), une minorité (femmes) travaille à confectionner de nombreuses choses qui seront proposées à notre vente de fin novembre.

Un goûter est servi au cours de l'après-midi.

En cours d'année, nous organisons de petites fêtes et des sorties en car.

En mars, sortie en Anjou, SAINT-FLORENT-LE-VIEIL, CHALONNES, LA CORNICHE ANGEVINE, BEAULIEU-SUR-LAYON et déjeuner à VALANJOU. Visite d'une cave et après-midi dansant.

En mai, départ pour la mer, SAINT-BREVIN, SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF, THARON, LE CORMIER avec une partie de pêche aux moules et bigorneaux. Déjeuner à LA PLAINE-SUR-MER et retour par PREFAILLES, LA POINTE-SAINT-GILDAS, PORNIC.

Juin, c'est le Lac de GUERLEDAN qui a eu notre visite par REDON, JOSSELIN, PLOERMEL et MUR DE BRETAGNE, après un bon déjeuner, nous avons fait le tour du Lac en Vedette, sous un soleil magnifique. Puis retour par PONTIVY, VANNES, PONTCHATEAU, très heureux de cette bonne journée.

Juillet, petit voyage à CLISSON avec ses vieilles rues et son Château après un bon déjeuner, nous passons l'après-midi au bord de la Sèvre sous les frais ombrages.

Septembre, départ 7 heures pour la VENISE VERTE par LA CHATAIGNERAIE, Visite de l'Abbaye de MEZERAY, déjeuner à SEVREAU et COULON pour la promenade en barque où malheureusement la tornade de juillet a fait de nombreux dégâts.

Le 6 octobre, le Club «BOUQUET D'AUTOMNE» a fêté ses dix ans d'existence. Après un vin d'honneur, à la salle verte, départ pour les Salons de la Louée pour un bon déjeuner réhaussé, à l'occasion de cet anniversaire, par la présence de M. Paul BOUIN, Maire, de Mme DEDIEU, Adjointe aux Affaires Sociales et de Mme LYNCH, Présidente d'Honneur du Club.

A l'issue du repas, chacun suivant son goût va faire quelques pas de danse, jouer aux cartes ou une partie de pétanque.

Nous garderons tous un excellent souvenir de cette journée.

Notre dernier voyage de l'année a été CERISAY en passant par MAULEON, BRESSUIRE, visite de la jolie crèche animée qui représente un très gros travail et qui vaut bien un arrêt. Départ pour déjeuner suivi d'une soirée dansante très gaie et retour pour BASSE-GOULAINNE.

Les 26 et 27 novembre a eu lieu notre vente annuelle qui fut très réussie dans une salle bien décorée, avec de nombreux stands garnis par les travaux des Membres du Club.

Merci aux personnes qui sont venues nous voir et nous leur donnons rendez-vous pour novembre 1984.

P.S. : Nous invitons les personnes retraitées à venir nous rejoindre le jeudi après-midi au Club «BOUQUET D'AUTOMNE», elles y passeront un agréable après-midi.

Le mardi après-midi de 14 h à 15 h a lieu une séance de gymnastique d'entretien très douce qui convient à tous. Les personnes intéressées peuvent venir se renseigner le jeudi après-midi au Club.

Edouard MARTIN

Les merveilles cachées de la Grillonnais

par Renée IMBEAUX - Paris

La Grillonnais est le pays des merveilles pour celui ou celle qui y passe ses vacances. J'en parle sagement puisque j'y ai été admise en août et que j'en suis revenue ravie après avoir été, comme tous, comblée de bonté et de prévenances de toutes sortes par son Directeur, Gérard, qui en fut l'âme ardente ô combien, par sa belle équipe d'animateurs, sans oublier les sympathiques personnes de la cuisine qui nous régaleront. Tous déploieront une patience et un dévouement sans borne au service de tous les handicapés qu'ils soient grincheux ou non... Rien ne les a rebutés, pas même les soins pas toujours très poétiques.

Par le Directeur en tête, je tiens à dire que nous avons été aimés et chouchoutés comme nous n'en avons guère l'habitude, soit par absence de la famille, soit par une certaine indifférence de celle-ci parfois. Nous nous sommes laissés mener dans le bonheur, nous nous sommes laissés vivre, dorlotés que nous étions par ces véritables «héros» dont la charge fut très pesante, qui nous aimèrent et à qui nous le rendîmes en retour. Ces admirables jeunes furent entièrement conquis par l'exemple d'un Directeur aimé, dont le zèle au service des infirmes les entraîna davantage.

Nous étions heureux de l'immense fraternité qui régnait entre nous, à la colonie, direction, encadrement, infirmes. Oui, ce furent des jours de vrai bonheur, d'oubli des trop tristes réalités de notre sort. D'agréables et nombreuses promenades dans les alentours de ce beau pays, nous transportèrent de joie en nous faisant découvrir des régions, que sans Gérard, nous n'aurions jamais connues. En particulier, nous conserverons un merveilleux souvenir d'une fabuleuse promenade en bateau sur l'Erdre. Cela aurait été à jamais impossible sans «l'industrie» de Gérard. Il faut parler aussi des très intéressants spectacles, les voyages à la mer où les moniteurs ne ménagèrent pas leur peine pour nous transporter.

C'est à table que notre bonheur d'être ensemble s'exprimait le mieux. Nous n'étions pas seulement bruyants, mais déchaînés : cris, rires, farces, tours pendables (je pense en particulier à la tasse de café copieusement salée par un complice... sur mon conseil). J'ajoute que je n'ai pas de remords, et que si c'était à refaire, je trouverais autre chose de plus salé...encore.

A la fin du séjour, il y eut une brillante réception d'adieu à la Grillonnais, autour d'un mémorable couscous d'honneur préparé par Messaouda, Karin, M'hamed, Lotfi et tous nos

IMPRESSIONS D'UNE MONITRICE

J'ai voulu être monitrice dans le séjour de vacances de la Grillonnais, cet été, au mois d'août. C'est la première fois, et je suis là, à attendre un train amenant de tous les coins de France des vacanciers handicapés.

J'ai le cœur qui cogne et je me pose plein de questions sur mes capacités sur mes limites, sur l'attitude à avoir. Mais le train entre en gare, il faut faire vite pour la descente plus ou moins pénible de corps mutilés paralysés ou souffrants et je n'ai plus envie, ni le temps de me pencher sur mes états d'âme.

Première rencontre que je ne pourrais jamais oublier, rencontre de regards inquiets, fatigués mais pleins d'attente, d'espérance.

Bien vite, vous n'avez plus été de simples vacanciers, mais des amis à qui j'ai prêté mes bras, mes jambes, ma vitalité, mon sourire.



chers et dévoués monos algériens. M. le Maire tint à honorer cette soirée de sa présence. Il nous adressa de cordiales paroles qui nous touchèrent beaucoup et nous empêchèrent un moment de penser à la date du départ. De nombreux et aimables habitants de Basse-Goulaine étaient aussi de la fête. Le lendemain, à son tour, M. le Maire nous recevait pour le verre de l'amitié. Il nous témoigna encore vivement son amitié et celle des habitants de la commune dont beaucoup d'entre nous ont pu apprécier la gentillesse.

C'est donc avec une très grande tristesse que nous avons quitté ces lieux bénis, nos frères dans le malheur et ceux de l'encadrement qui nous aimaient. Ces jours de bonheur resteront pour nous une période lumineuse qui a été rendue possible grâce à cette belle équipe dont le dévouement et la disponibilité sans faille forcent le respect et l'admiration.

Parmi beaucoup de très accablés par les handicaps, nous reverrons le visage et le sourire de notre petite sœur handicapée physique et mentale, visage qui porte toute l'innocence, toute la candeur des êtres qui ne connaîtront jamais le mal.

A l'année prochaine.

Renée

Mais vous ! mesurez-vous ce que vous m'avez apporté ?

Vous m'avez appris la volonté de tous les jours, le courage, la gaieté. Vous m'avez fait découvrir la saveur des joies simples : la vaisselle en chansons, les chahuts du soir dans les dortoirs, les petites haltes sympathiques chez Jean-Luc...

Vous m'avez donné votre confiance, votre amitié, votre tendresse et tant d'autres choses que je saurais traduire pas des mots.

Au bout du compte, j'ai terminé ce séjour complètement «vidée» physiquement, mais le cœur si plein de chaleur et d'amitié, que je sens déjà mes forces revenir pour... une prochaine fois.

Maleine

Mutuelle Ouvrière et Paysanne

La Société de Secours Mutuels de Basse-Goulaine apporte à ses adhérents, grâce à une structure bien étoffée, tant sur le plan matériel que moral, une aide substantielle efficace et particulièrement appréciée de tous.

Son effectif de quelques 640 adhérents et bénéficiaires, la place au tout premier rang des associations ayant Siège sur la Commune.

Son service régulier de permanences (2 par mois) permet à chaque adhérent de pouvoir percevoir les prestations complémentaires des divers Régimes et Prévoyance Sociale, dans les meilleurs délais.

Le service de délégation de paiement pharmacie, passé par convention entre l'Union Mutualiste de Loire-Atlantique dont notre Société est membre et le syndicat professionnel des Pharmaciens, permet, pour les assurés sociaux du régime général et du régime agricole, de pouvoir acquérir, pour toute ordonnance, dépassant la somme de 50 F, chez votre pharmacien habituel, sans avoir, ou presque, à faire l'avance d'argent, les médicaments prescrits par votre médecin traitant. Ce service mis en place à Basse-Goulaine en 1983 fonctionne très normalement maintenant.

La délivrance par nous-même, des prises en charge en matière -chirurgie, hospitalisation, optique- évite à nos adhérents de faire le déplacement au siège départemental pour les obtenir le plus rapidement possible.

Notre souci primordial est de promouvoir, pour une cotisation des plus modique, et de pouvoir, dans le cadre des objectifs fixés par la Fédération Nationale de la Mutualité Française, assurer une politique de protection sociale au plus haut niveau et moindre coût pour les adhérents.

La Société Mutualiste de Basse-Goulaine est membre de l'Union Mutualiste de Loire-Atlantique dont le Siège est : 4, rue Désiré Colombe - 44000 NANTES, se doit de vous rappeler que nous disposons au Siège de la rue de Bel-Air d'importants services où sont regroupés : les œuvres sociales de la Mutualité, les activités de loisirs du Club AIR ET SOLEIL, les activités de 3ème Age, le Service Juridique, etc... qui sont à la disposition de tous les Mutualistes et où le meilleur accueil vous est assuré.

Nos permanences se déroulent le premier samedi de chaque mois et le troisième mardi de chaque mois de 17 à 19 h, salle n° 2 de l'ancienne maternelle, derrière la Mairie.

Pour les personnes de la Commune qui désirent avoir des renseignements complémentaires, nous nous tenons à leur disposition, il leur suffit de s'adresser ou d'écrire à :

Mme LEFEUVRE René - 2, rue des Martières
44115 BASSE-GOULAIN

M. BERTIN Marcel - 24, route des Landes de la Plée
44115 BASSE-GOULAIN

Le Président du Conseil d'Administration
M. BERTIN

Union Nationale des Retraités et Personnes Agées

L'Union Nationale des Retraités et Personnes Agées compte pour Basse-Goulaine 55 adhérents et appartient à la Section de SAINT-SEBASTIEN. Elle connaît une telle vitalité qu'on peut dire que c'est une «jeune» société.

Nos permanences, le 1er mercredi et jeudi de chaque mois, nous permettent de rester en contact permanent et de maintenir le moral au sein de notre Société. A cela viennent s'ajouter les sorties nombreuses de l'année, sorties pour une journée et sorties de plusieurs jours.

Donc, notre Société est en pleine forme et compte bien continuer encore longtemps ses activités.

Emile GRIMAUD
Responsable de BASSE-GOULAIN

Association Travailleuse Familiale Rurale

Qu'est-ce qu'une Travailleuse Familiale ?
Que fait-elle ?

C'est une personne qui a reçu une formation la préparant à travailler au sein des familles. Comme toute personne salariée, elle a un horaire.

Au niveau du travail, vous pouvez lui demander toutes les tâches courantes qui incombent chaque jour à la mère de famille.

Il faut préciser que l'Association Travailleuse Familiale Rurale de BASSE-GOULAIN travaille en relation avec HAUTE-GOULAIN et SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES.

Elle est formée par son bureau de bénévoles que vous pouvez joindre pour remplir des dossiers et éventuellement fournir des renseignements.

BASSE-GOULAIN

Mme NICCOLI Thérèse ☎ 06.01.16

Mme VOLLARD Annick ☎ 03.58.16

HAUTE-GOULAIN :

Mme FOUCAUD Marie-Thérèse ☎ 54.55.76

SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES :

Mme LEBIDRE Jacqueline ☎ 54.13.52

Mme RABIER Marie-Claude ☎ 54.03.57

Cette association est rattachée à la Fédération Travailleuse Familiale Rurale - 8, rue Kervégan qui est dépendante des Cais-
ses : C.A.F. - D.D.A.S.S. - M.S.A. etc...

Ce sont elles, en effet qui donnent les accords et fixent les conditions de prises en charge.

BOURSE AUX VÊTEMENTS

L'année écoulée a permis à la Bourse aux Vêtements, de diversifier ses activités ; outre les habituelles ventes de vêtements : «Bourses de printemps et d'automne».

Ces dernières remportent toujours un très vif succès.

RAMASSAGE DE LUNETTES

Cette action développée en collaboration avec le Centre Médico-France a permis de récupérer près de 800 paires de lunettes. «400 paires à BASSE-GOULAIN». Ce ramassage a pour objectif essentiel d'apporter une aide aux pays d'Afrique. Les lunettes sont remises en état et distribuées gratuitement sous contrôle médical.

POLOGNE

Courant octobre nous avons réalisé une collecte de vêtements chauds à destination de la Pologne.

Ainsi, une trentaine de cartons ont pu être rassemblés, et enlevés par le Comité Solidarité avec SOLIDARNOSC de NANTES.

Courant décembre, un courrier nous parvenait, signalant le transport de nos cartons sur «CRACOVIE» grâce à un 35 tonnes frété par le Collectif Parisien de Solidarité avec SOLIDARNOSC.

Le Comité et nous-même remercions la population de BASSE-GOULAIN pour l'aide matérielle et financière apportée au peuple Polonais.

BOURSE AUX JOUETS

Une première expérience nous a permis cette année de favoriser la vente de jouets pratiquement neufs.

Nous estimons que cette formule peut-être très intéressante, elle demande cependant une meilleure information auprès des familles.

BOURSE AUX VÊTEMENTS 1984 :

Avril : 13 - 14 - 16

Septembre : 21 - 22 - 24



«LE CADRE DE VIE EST UN TOUT»

Seuls face aux multiples difficultés de la vie quotidienne souvent on ne s'en sort pas...

Ensemble en se regroupant on fait le poids, on apprend à se défendre, à faire valoir ses droits.

La C.S.C.V. de BASSE-GOULAIN, consciente des réalités, des besoins de la commune, travaille depuis le mois de novembre 83, pour la création d'un marché sur la commune, des démarches ont été entreprises, tant envers les habitants qu'envers la municipalité.

Nous espérons voir aboutir ce projet rapidement.

Pour le Bureau
M. le DOSSEUR (06.00.81)

Association des Propriétaires de la Grand'Ouche

Chers Adhérents,

Notre dernière Assemblée Générale a eu lieu le vendredi 25 novembre 1983. Nous remercions les personnes qui y ont assisté, elles ont prouvé par leur présence l'intéressement des propriétaires à la vie de leur lotissement et aux activités de leur Association.

Les difficultés allant en diminuant, l'Association se tourne plus vers l'animation du Lotissement, tout en gardant son rôle revendicatif, s'il en était besoin.

Cette année encore nous envisageons notre fête le **SAMEDI 19 MAI 1984** avec des jeux pour les enfants, des stands pour les grands, etc..., mais cette fête, votre fête, peut être améliorée, nous acceptons tous les concours et toutes les idées réalisables.

Venez nombreux, vous assurerez la vie de l'Association en passant une bonne journée et nous serons encouragés pour faire mieux.

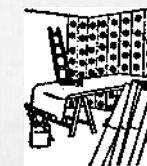
Le Bureau

P.S. - Nous ne relèverons pas cette année encore les cotisations.

Peinture — Vitrierie
Papiers Peints
Revêtements de Sols

Daniel BARRÉ

9 rue de la Cassardière - 44115 BASSE-GOULAIN - ☎ 34.43.50



Confédération Syndicale du Cadre de Vie



ATTENTION !

Comme vous le savez, il est interdit de déverser dans les réseaux d'eaux usées, certains liquides dangereux : essence, pétrole, trichloréthylène... Il serait regrettable que des incidents fâcheux surviennent suite au non respect de ces règles.

La divagation des chiens est interdite sur le territoire de la Commune. Nous demandons une fois de plus à leurs propriétaires de bien vouloir retenir leurs animaux dans leurs propriétés.

Connaissez-vous l'aide vestimentaire ?

C'est le service d'entraide entre familles.

Si vous avez des vêtements qui ne vous servent plus (enfants - adultes - layette), apportez-les nous, les jeudis après-midi de 15 h à 17 h à la Vieille Cure - salle à gauche au rez-de-chaussée.

Si vous n'avez rien à apporter, venez quand même, vous trouverez sûrement des vêtements qui conviendront pour vous ou vos enfants :

— Mme CHAMPAIN Clément ☎ 03.57.64
— M. RICHARD Gérard ☎ 03.56.84
— Mme BOUYER Marie-Thérèse ☎ 06.00.93

Pépinières E. Masson

38 rue de la Bouquinière
44200 NANTES - Tél. 34.49.80

Route des Landes de la Plée
BASSE-GOULAIN - Tél. 34.60.36

COMMERCES & ARTISANAT

AMBULANCES :

- CHAILLOT Jean-Luc - 20, rue Busson-Billault
Tél. : 03.58.09

ASSURANCES

NANTAISE ET ANGEVINE RÉUNIES :

- Correspondant AGUESSE Jean - 31, rue de la Fresnaie
Tél. : 03.56.64
- S.A.M.D.A. - Correspondant RABREAU Robert - 55, rue
Busson-Billault - Tél. : 06.01.05

ASSURANCES TOUTES BRANCHES :

- POIRIER Jacques - Hameau des Grézillières
Tél. : 05.56.60

AUTO-ÉCOLE :

- BREIZH AUTO-ÉCOLE - 22, Place Saint-Brice
Tél. : 03.55.23

BANQUES

- CREDIT AGRICOLE MUTUEL - 27, Place Saint-Brice
Tél. : 03.52.74
- CAISSE RURALE DE CREDIT MUTUEL - 2, rue de la
Poste - Tél. : 03.52.25

BOUCHERIES :

- MEUNIER Jean-Claude - 13, rue Pasteur - Tél. : 03.58.70
- TIMY - Place Saint-Brice - Tél. : 06.02.16

BOULANGERIE :

- BOUYER Hubert - 30, rue Busson-Billault
Tél. : 06.00.93

CAFÉS

Café du Rivage :

- BACON Hervé - 8, rue Pasteur - Tél. : 06.00.36

Café des Sports :

- CHAILLOT Jean-Luc - 20, rue Busson-Billault
Tél. : 03.58.59

CARRELAGE - MOQUETTES - CHEMINÉES :

- CORMERAIS Gilles - 117, route des Landes de la Plée
Tél. : 06.03.37

CHARCUTERIE (FABRICANT DE)

- VIAUD Patrick - 139, rue du Grignon - Tél. : 03.55.09

CHARCUTERIES - ROTISSERIES - TRAITEURS :

- FOUASSON Jean-Luc - 3, Place Saint-Brice
Tél. : 03.57.66.
- THOMAS Rémy - 7, rue Pasteur - Tél. : 06.00.35.

CHARCUTERIES INDUSTRIELLES :

- GUIMBRETIERE P. - 107, rue de la Basse Lande
Tél. : 34.37.33
- Société EME - PERRAULT Frères - 163, rue de la Jarnigar-
nière - Tél. : 03.51.51.

CHAUFFAGE - SANITAIRE :

- LESAGE Jean-Paul - 22, avenue des Nouelles
Tél. : 06.03.65.

COIFFURE DAMES :

- Mme BERTRAIT «Sylvette» - 40, route des Landes de la
Plée - Tél. : 06.00.91.
- Mme BOUYER «Sabine» - 155, rue du Grignon
Tél. : 06.02.40.
- Mme POUPLARD «Martine» - Place Saint-Brice
Tél. : 03.58.77

COIFFURE «HOMMES» :

- GUERIN Patrick - Place Saint-Brice - Tél. : 06.03.41.
- LEROY Alain - 4, rue de l'Île de France - Tél. : 06.00.80.

CONSTRUCTION PAVILLONS :

- SUD-LOIRE IMMOBILIER - 312, rte des Landes de la Plée
Tél. 34.61.12.

ELECTRICITE :

- NANTES SUD ELEC SCOP - 96, rue de la Jarnigarnière
Tél. : 03.52.91.
- OLLIVIER Jean - 12, Hameau des Grézillières
Tél. : 06.01.37.

ELECTRO-MENAGER DEPANNAGE :

- NAUX Michel - 6, rue de Lorraine - Tél. : 06.02.91.

EPICERIE :

- TIMY - Place Saint-Brice - Tél. : 06.02.16.

FLEURS :

- LEBRETON Jean-Pierre «Capucine» - 7, rue Busson-
Billault - Tél. : 03.57.70.

GARAGE - MECANIQUE AUTO :

- LAMY Claude - 23, route des Landes de la Plée
Tél. : 06.00.07.
- SALAUD (MECASUD) - 113, route des Landes de la Plée
Tél. : 03.55.00.

INSTALLATEUR DE CUISINES :

- JEANNIN Jean-Paul - Travailleur Indépendant - 79, rue des
Vallées - Tél. : 06.01.74.

LAITERIE :

- HERY Georges - 110, rue de la Jarnigarnière
Tél. : 03.58.86.
- JEANNEAU Maurice - 94, rue de la Jarnigarnière
Tél. : 03.58.64.
- SAUVAGE Claude - 75, rue du Moulin Soline
Tél. : 03.58.79.

LIBRAIRIE - PAPETERIE :

- CHAILLOT Jean-Luc - 20, rue Busson-Billault
Tél. : 03.58.59.
- Mme VINET Anna - 1, rue du Poitou - Tél. : 03.56.90.



MAÇONNERIE :

- CORBARD Alexandre - 338, route du Loroux Bottereau -
Tél. : 34.51.09.
- DABOUI Albert - 312, route des Landes de la Plée
Tél. : 34.59.59.
- DURET Louis - 188, rue de l'Île Chaland - Tél. : 06.02.78.
- GODIN Joseph - 41, rue de la Croix des Fosses
Tél. : 06.01.26.
- SIMON - 70, route de la Cassardière - Tél. : 34.15.70.

MATERIAU POUR JARDIN :

- SUPER IDÉES JARDIN - La Louée - Tél. : 54.92.12.

MENUISERIE - CHARPENTE :

- ANDRE Louis - 50, rue du Grignon
- CHESNEAU Roger et GASTINEAU - 5, rue du Hamelin -
Tél. : 06.00.92.
- JEUSEL Louis «BATI-AMENAGEMENT» - 21, rue de la
Croix des Fosses - Tél. : 06.00.04.

PARFUMERIE - ESTHETIQUE :

- APHRODITE - 4, place Louis-Edelin - Tél. : 06.01.39.

PÂTISSERIES :

- BOUYER Joseph - 34, rue Busson-Billault - Tél. : 03.58.66.
- GOUILLANDEAU Guy - Les Coupries - Tél. : 34.54.15.

PAYSAGISTES :

- LECAMP Michel - 41, rue de la Chesnaie - Tél. : 34.49.97.
- VINET Michel - 67, rue des Onchères - Tél. : 03.55.67.

PECHEUR EN LOIRE :

- DOUAUD Patrick - 29, rue du Vigneau - Tél. : 03.53.89.

PEINTRES :

- BARRE Daniel - 9, route de la Cassardière
Tél. : 34.43.50.
- BATARD Bernard - Les Hauts de Basse-Goulaine
Tél. : 06.01.23.
- MARCHAIS Luc - 61, rue de Launay-Sillay
Tél. : 03.50.95.
- ROBIN Claude - 2, Impasse du Châtelier - Tél. : 03.51.58.

PISCINES :

- VINET Michel - 67, rue des Onchères - Tél. : 03.55.67.

PLATRERIE :

- DALLOT Louis - 60, route de la Cassardière
Tél. : 34.50.16.
- DURET Louis - 188, rue de l'Île Chaland - Tél. : 06.02.87.
- ROBERT Eugène - 14, rue du Tertre - Tél. : 06.01.01.

PLOMBERIE - CHAUFFAGE :

- AILLERIE Claude - 55, rue du Hamelin - Tél. : 06.02.51.
- DARNAND Jean-Paul - 192, rue de Goulaine
Tél. : 03.53.62.
- ROUSSEAU Yves - 23, rue du Moulin Robert
Tél. : 06.02.88.

POISSONNERIE - PRIMEURS :

- Mme POGU Emile - Rue Pasteur - Tél. : 03.58.73.
- ROUSSEAU André - 16, rue Busson-Billault - Tél. : 06.01.72.

PROFESSEUR DE GUITARE - SOLFÈGE :

- CHEVALIER Jean-Luc - 11, rue de la Prise
Tél. : 03.53.63.

QUINCAILLERIE :

- Mme MENARD Marie - 32, rue Busson-Billault
Tél. : 03.58.80.

RESTAURANTS :

- Restaurant «La Rivière» - M. BOUYER - 157, rue du Gri-
gnon - Tél. : 03.58.85.
- Restaurant «Au Coin du Rocher» - Mme CHARPENTIER -
191, rue du Grignon - Tél. : 06.03.67.
- Restaurant de l'Ecluse - M. GRAVOUILLE - 62, boulevard
de la Loire - Tél. : 03.58.61.
- Restaurant «Mon Rêve» - M. RYNGEL - 506, boulevard de
la Loire - Tél. : 03.55.50.
- Restaurant «du Pont» - Mme SILLORAY - 147, rue du Gri-
gnon - Tél. : 03.58.62.
- Restaurant «du Parc» - M. SALIER - 195, rue du Grignon -
Tél. : 03.55.55.

SERRURERIE - FORGE :

- SOTIN - 121, rue de la Basse Lande - Tél. : 34.74.78.

SONORISATIONS - SOIREE DANSANTE :

- MOBIL DANSE - BIZERAY Michel - 79, allée de la Plée -
Tél. : 80.07.65.

STATION SERVICE :

- LAMY Claude - 23, route des Landes de la Plée
Tél. : 06.00.07.
- TOTAL — Relais de la Divatte - M. GUICHET - 226, bou-
levard de la Loire - Tél. : 06.01.44.

TABACS :

- CAFE DU RIVAGE - M. BACON - 8, rue Pasteur
Tél. : 06.00.36.

TAXIS :

- CHAILLOT Jean-Luc - 20, rue Busson-Billault
Tél. : 03.58.59.
- QUERY Bernard - 248, route des Landes de la Plée
Tél. : 06.01.12.
- QUERE P. - 8, rue de Provence - Tél. : 06.00.84.

TERRASSEMENT :

- RIOU Baudouin - 112, route de la Basse Lande
Tél. : 80.07.78.

TOLERIE - PEINTURE - CARROSSERIE

- HIMBERT - 418, route des Landes-de-la-Plée
Tél. : 34.65.44.
- SALAUD (Méca-Sud) - 113, route des Landes-de-la-Plée
Tél. : 03.55.00

TRANSPORTS :

- BAUDRON Marcel - Route du Loroux Bottereau
Tél. : 34.96.49.
- GAUTIER ALphonse - 232, rue des Coupries
Tél. : 34.56.85.
- QUERY Bernard - 248, route des Landes de la Plée
Tél. : 06.01.12.
- MANDIN Claude - 366, route du Loroux Bottereau
Tél. : 34.50.51.
- TASCON Marie-Jeanne - 420, route des Landes de la Plée
Tél. : 34.51.04.

SANTÉ

DENTISTES ASSOCIES :

- BLIN Gils et CHIRON Chantal - 15, rue Pasteur
Tél. : 03.56.00.

DOCTEURS :

- Cabinet Médical Dr MERCIER Jacques - Dr BOHU Michel -
12, rue Busson-Billault - Tél. : 06.03.17.
- Dr GATEAU Jean-Paul - 11, route des Landes de la Plée
Tél. : 06.00.03.
- Dr GATEAU Michel - Rue de la Croix des Fosses
Tél. : 03.53.15.

INFIRMIERES :

- Mme HERY Catherine - 117, rue de la Jarnigarnière
06.00.79.
- Mme PETIT Sylvie - 236, route des Landes de la Plée
Tél. : 06.03.84.
- Mme VERON Gisèle - La Roche - 44450 SAINT-JULIEN-
DE-CONCELLES - Tél. : 54.13.26.

KINESITHEPEUTE :

- DUMONT Pierre-Marie - 32, rue de la Razée
Tél. : 06.00.61.

ORTHOPHONISTES :

- BIZAIS Philipe - 15, rue Pasteur - Tél. : 06.03.30.
- HAUBEDEBERT Odile - 63, rue Busson-Billault
Tél. : 03.58.05.

PHARMACIENS :

- Mme DEDIEU Michèle - 10, rue Pasteur - Tél. : 06.00.34.
- RAIMBAULT Pierre-Jean - 2, route des Landes de la Plée
Tél. : 06.01.18.

Renseignements utiles



MAIRIE : Tél. : 03.55.56

- Ouverture du Secrétariat : tous les jours, sauf le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30.
- Une permanence d'état-civil a lieu le samedi matin de 10 h à 12 h.

RECETTE-PERCEPTION : Tél. : 34.41.41.

- M. Jean FAVARD - Receveur-Percepteur - 20, avenue des Morges VERTOU.

PONTS ET CHAUSSÉES - VOIRIE :

- Subdivision Vallet - Le Loroux : 356, route de Clisson - VERTOU - Tél. 34.19.04.
- Ingénieur T.P.E. : M. LE QUELLENEC.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT :

- Création de lotissements : 10, bd Gaston-Serpette - NANTES - Tél. : 76.31.30.

SERVICE DE L'EQUIPEMENT :

- Certificats d'Urbanisme et Permis de Construire : 1, rue d'Anjou - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU - Tél. : 03.75.55.

PERMANENCE DE L'ARCHITECTE-CONSEIL :

- Mairie du LOROUX-BOTTEREAU - tous les lundis de 14 h 30 à 16 h 30 (prendre rendez-vous) Tél. : 03.75.55.

PREFECTURE :

- 4 et 6 Quai Ceineray - 4, rue d'Argentré - 3, place Salengro NANTES - Tél. : 47.39.80.

CENTRE MEDICO-SOCIAL :

- 12, rue de la Razée BASSE-GOULAIN - Tél. : 06.02.31.

Assistante Sociale :

- Mme THOMAS reçoit tous les jeudis matin de 9 h 30 à 12 h

Puéricultrice :

- Mme GODARD assure une permanence tous les 2ème mardis de chaque mois de 14 h à 16 h

Consultations des nourissons :

- Le Dr VERNET assure une permanence tous les 1ers jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h

Vaccinations :

- tous les 1ers mercredis de chaque mois à 13 h 45 précises.

SECURITE SOCIALE :

- Permanence tous les lundis de 13 h 30 à 15 h dans une salle de l'ancienne maternelle, près de la Mairie (parking entrée rue de la Razée).

CLUB DU 3ème AGE «BOUQUET D'AUTOMNE» :

- Tous les jeudis de 14 h 30 à 18 h (salles ancienne maternelle).

AIDE VESTIMENTAIRE :

- Permanence tous les jeudis de 14 h 30 à 17 h 30 au Centre P.E. LYNCH (première porte à gauche).

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI :

- 12, avenue Carnot - 44037 NANTES - Tél. : 48.48.48.

ASSEDIC :

- 3, bd de Chantenay - NANTES - Tél. : 46.01.00.

Antenne de Secteur :

- 41, place des Martyrs de la Résistance - REZE - Tél. : 75.91.60.

Permanences :

- Le mercredi de 9 h à 11 h à la Mairie de HAUTE-GOULAIN - Tél. : 03.54.00.

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI :

- 56, Quai de la Fosse - NANTES - Tél. : 20.33.03.

CULTE :

- M. le Curé reçoit à la Cure, place St-Brice, tous les jours, sauf le mercredi de 9 h 30 à 12 h et sur rendez-vous (de préférence le matin) - Tél. : 06.00.05.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE :

- Génie rural - Inspection des Lois Sociales - 12, rue Menou à NANTES - Tél. : 47.39.05.

SERVICE DU CADASTRE :

- Centre Administratif Cambronne - Bât. A - 2, rue du Général Marguerite - NANTES - Tél. : 74.04.24.

EAU POTABLE :

- Société d'Aménagement Urbain et Rural (S.A.U.R.) Place de la Galarne - Ile Beaulieu - NANTES - Tél. : 35.72.00.

ELECTRICITE DE FRANCE :

- District de ST-SEBASTIEN-SUR-LOIRE - 6, rue Armand-Duez - Tél. : 34.31.98.

GAZ DE FRANCE :

- District de ST-SEBASTIEN-SUR-LOIRE - 6, rue Armand-Duez - Tél. 34.02.84.

ENREGISTREMENT :

- Cité Administrative Cambronne - 2, rue du Général Marguerite - NANTES - Tél. 74.04.24.

CENTRE DES IMPÔTS DE NANTES SUD-EST :

- Cité Administrative Cambronne (Bât. B) 2, rue du Général Marguerite - NANTES - Réception du public : le vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et le mardi après-midi de 13 h 45 à 16 h 30.

IMPÔTS DIRECTS :

- Mme TRELOHAN reçoit le 1er jeudi de chaque mois (sauf juillet et août) à ST-SEBASTIEN-SUR-LOIRE - 14, rue du Petit-Anjou de 14 h à 16 h - Tél. : 03.25.25.

RECETTE LOCALE DES IMPÔTS :

- 4, place du Beau Verger - VERTOU - Tél. : 34.42.78. - du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

BRIGADE DE GENDARMERIE :

- ST-SEBASTIEN-SUR-LOIRE - Tél. 34.32.17. et 34.36.68.

POMPIERS :

- VERTOU - Tél. : 34.41.18.

P.T.T. :

- Heures d'ouverture du bureau de poste : 8 h 30 à 9 h (uniquement pour les abonnés aux boîtes postales). Toutes opérations du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - le samedi de 9 h à 12 h.

PETITES ANNONCES / PETITES ANNONCES / PETITES ANNONCES / PETITES

RECHERCHONS «FAMILLES D'ACCUEIL»

(Statut Assistante Maternelle) pour héberger des élèves Handicapés Moteurs ou Sensoriels (Garçons ou filles, de 12 à 20 ans), scolarisés à l'Annexe des Landes du Collège de la Géraudière, ou au L.E.P. Leloup Bouhier, à NANTES - Transport scolaire assuré - Régime vacances scolaires.

S'ADRESSER A : Mme HERROUIN

Assistante Sociale - Collège de la Géraudière - annexe des Landes - 44, chemin des Landes - 44300 Nantes - Tél. (40) 76.52.76.

- Jeune fille 17 ans - recherche emploi indifférent (employée familiale) - Mlle GUILBAUD Odette - Tél. : 54.17.96. SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES.

- Cherche emploi pour cueillette du muguet, s'adresser à : Mlle POIRON Nathalie - 66, rue de la Commune 44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE.

- La Société d'Horticulture et des Jardins Populaires de France (Siège Social : 69308 VALENCIENNES CEDEX) - informe TOUS LES AMATEURS DE JARDINAGE que son DELEGUE local M. LEFEUVRE Roger domicilié -46, route des Landes de la Plée à BASSE-GOULAIN se tient à leur disposition pour tous renseignements et inscriptions. Eventuellement écrire directement au Siège de la Société à VALENCIENNES.

DEVINEZ ?

- 1 - Se déplace
- Liquide nourricier
- 2 - Il en faut deux pour
l'AVENIR CYCLISTE
- Les anciens en veulent
pour leur tombola
- 3 - Une... de muscadet
- Après on est gai
- 4 - Possèdent
- à quel prix...
- 5 - L'oie l'aime
- Mais n'est pas d'accord
- La fille l'aime
- Mais n'est toujours pas
d'accord
- Malgré son drôle d'...
- 6 - à BASSE-GOULAIN le
verre à la main, on connaît
- Surtout s'il prend corps
- 7 - Chant du feu
- Avec un drôle d'...
- 8 - Délice du chat
- Blanc et sombre
- «faim» de CATHERINE
- 9 - Arrosée autour
- Le minou n'est pas pressé
- 10 - Interpellation
- Au bouquet d'automne on
en tricote...
- Le bout du peuplier
- 11 - La fourmi dit «OUI»
- Si vous étiez venus...
- 12 - Bien née, n'attend pas le
nombre des années...
- ... ou l'autre
- 13 - C'est la coqueluche
- C'est un défaut
- 14 - La barbe n'est plus...
- 15 - Ni noir, ni blanc
- Un «poing» c'est tout
- 16 - Avant Goulain
- Se pare de genêts et
d'ajoncs
- 17 - Le cordonnier le fait
- Petite unité
- 18 - Tringue
- Oui à MOSCOU
- Pas plein
- 19 - Pas petites
- Les mouchoirs blancs s'y
agitent
- Rongèrent le budget
- 20 - «La négresse» de chez
nous n'est pas bête
- Comme un jour sans pain
- Tourne le dos à demain
- 21 - Le félin passe près du mur

les lieux-dits... les villages...

- 22 - Lettre de l'alphabet
- Celui du bébé est attendu
- Cause
- Espace pour les jeux
- 23 - Plus fort que le roseau
- Couleur de la colère
- 24 - Récompense le gagnant
- Voit le jour
- Belle-filles
- Non à LONDRES
- 25 - Entier
- L'orgueilleux en a du...
- 26 - THREE ou DREI...
- Vagabonde
- Coordonne
- 27 - Le repère de la meunière
- Le mari de la meunière
- 28 - Elevée
- «rouche» sans avoir
l'«air»
- 29 - Ça pétille
- C'est passé
- 30 - Banni des caves de
BASSE-GOULAIN
- Bien venu
- OUI à MADRID
- Pas beau
- 31 - Heureux
- Existe
- Se promène
- 32 - Tient pour vrai
- Pour jouer
- Quitte la compagnie
- 33 - Tout contre
- Interjection
- Bassinoire
- 34 - L'extrémité
- se meut
- 35 - Est usé
- Pulvérisé
- 36 - Domine
- Réduit le café
- 37 - Sert pour vivre
- d'
- Grain blanc
- 38 - Bûche
- Niveau sans «eau»
- 39 - Brise
- Osé
- Pour respirer
- 40 - Sert à bâtir
- La survenue
- Bord du tissu
- 41 - Rasée
- 42 - Dans les bosselles....
- 43 - AUTEUR :
- PAQUES ou une seconde
vie
- Un état scintillant

Réponses dans le prochain «Flash».



GARAGE MÉCASUD

Mécanique - Tôlerie/Peinture - Remorquage
VENTES toutes marques ☎ 03.55.00
113 rte des Landes de la Plée - 44115 BASSE-GOULAIN

TAXI-RADIO

Tél. (40) 06.00.84



SERVICE JOUR & NUIT
TRANSPORTS SANITAIRES
SORTIES D'HOPITAUX
DÉPARTS CONVALESCENCE
SOINS ET RÉÉDUCATION

P. QUÉRÉ 8 rue de Provence
44115 BASSE-GOULAIN

CE QU'IL FAUT... ...SAVOIR

Vous voulez obtenir	Où s'adresser	Conditions - Pièces à fournir	Coût - Observations
EXTRAIT DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Noms et Prénoms Date de naissance	Enveloppe timbrée
EXTRAIT DE MARIAGE	Mairie du lieu de naissance	Noms et Prénoms Date du mariage	Enveloppe timbrée
EXTRAIT DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	Noms et Prénoms Date du décès	Enveloppe timbrée
FICHE INDIVIDUELLE D'ÉTAT-CIVIL	Mairie du domicile	Livret de Famille	Gratuit
FICHE FAMILIALE D'ÉTAT-CIVIL	Mairie du domicile	Livret de Famille	Gratuit
LÉGALISATION DE SIGNATURE	Mairie du domicile	Le document dont la signature est à légaliser doit être présenté par le signataire	Gratuit
DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	Mairie du mariage	En cas de perte : présenter un certificat de perte délivré par la Gendarmerie ou la Mairie du domicile	Gratuit
MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	CÉLIBATAIRE MINEUR : Extrait de naissance datant de moins de 3 mois. Certificat médical pré-nuptial datant de moins de 2 mois. Autorisation des Parents — si l'un des parents est décédé : extrait de décès, — si les parents et ascendants sont décédés : autorisation du Conseil de Famille, — si l'intéressé est pupille : autorisation du Conseil de Famille spécial. CÉLIBATAIRE MAJEUR : mêmes pièces sauf autorisation. VEUF : mêmes pièces plus extrait de décès du conjoint. DIVORCÉ : mêmes pièces plus un acte du précédent mariage portant mention du divorce. MILITAIRE DE CARRIÈRE ou GENDARME : mêmes pièces plus autorisation militaire.	Le certificat pré-nuptial doit être présenté OBLIGATOIREMENT à la Mairie au moment de la publication. La publication du mariage doit rester apposée à la porte de la Mairie de chaque domicile pendant 10 jours francs.
DÉCLARATION DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	Livret de Famille du défunt. Certificat du Médecin qui a constaté le décès (sur un imprimé spécial à retirer en Mairie).	En cas de transport du corps hors commune, prévenir la Mairie.
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	Mairie du domicile	Imprimé de demande à fournir par l'Administration, Livret de Famille du demandeur. CÉLIBATAIRES : Livret de Famille des Parents, à défaut, un extrait de naissance. MINEURS : autorisation parentale.	1 timbre fiscal de 105 F. 2 photos d'identité récentes. Délai d'obtention : 2 semaines environ. Validité : 10 ans.
AUTORISATION pour les mineurs de SORTIE DU TERRITOIRE	Mairie du domicile	Carte Nationale d'Identité. Demande d'autorisation à signer, à la Mairie, par l'un des parents.	Gratuit
PASSEPORT	Mairie du domicile ou de la résidence	Imprimé de demande à fournir par l'Administration. Livret de Famille. EN CAS DE RENOUVELLEMENT : mêmes pièces, plus ancien Passeport.	1 timbre fiscal de 335 F. 2 photos d'identité très récentes. Délai d'obtention : 15 jours environ. Validité : 5 ans.
CARTE D'ÉLECTEUR	Mairie du domicile ou de la résidence	Être Français et majeur. Jouir de ses droits civils et politiques. Présenter : Livret de Famille ou Carte d'Identité, et ancienne carte.	Période d'inscription : toute l'année. La résidence doit être de 6 mois au moins à la date de clôture de la liste (dernier jour de février).
CERTIFICAT DE VIE	Mairie du domicile	Livret de Famille, ou Extrait de Naissance de moins de 3 mois.	Gratuit. Une fiche d'État-Civil établie à cet effet en tient lieu.
CERTIFICAT VIE/PROCURATION	Mairie du domicile ou de la résidence	Livret de Famille. Titre de pension, Carnet de pension	Gratuit.

S.A. d'H.L.M. des Marches de l'Ouest



16 rue Gaëtan Rondeau
NANTES - ☎ 20.09.00

Loire-Atlantique Habitations
S.A. d'H.L.M.

Coopérative d'H.L.M.

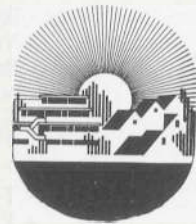


7 bd du Val de Chézine
ST-HERBLAIN - ☎ 76.52.11

Crédit Immobilier Familial
Le Logis Familial



10 rue de Bel-Air
NANTES
☎ 20.19.15



LES CONSTRUCTEURS SOCIAUX DE LA CELLULE OPÉRATIONNELLE D'URBANISME DE LOIRE-ATLANTIQUE

répondent à vos besoins de logements

apportent leurs concours aux municipalités

appartements, maisons individuelles

ACCÉDER A LA PROPRIÉTÉ AVEC LES ORGANISMES D'H.L.M.

Atlantique Logement



4 rue Deurbroucq
NANTES - ☎ 89.42.00
67 rue A. de Mun
SAINT-NAZAIRE - ☎ 22.52.43

Société Coopérative H.L.M. Rurales de Loire-Atlantique



42 Quai de Versailles
NANTES - ☎ 74.65.11

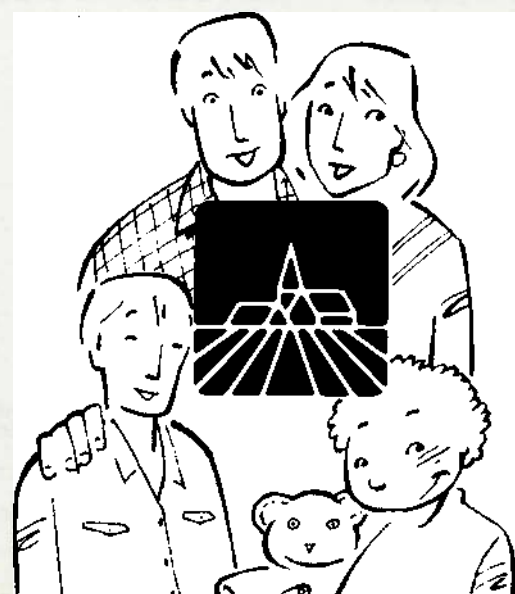
CERTIFICAT D'HERÉDITÉ	Mairie ou Notaire	Livret de Famille du défunt. Adresses des héritiers.	Gratuit à la Mairie.
EXTRAIT N° 3 CASIER JUDICIAIRE	Casier Judiciaire National du Ministère de la Justice 107, rue de Landreau NANTES - Tél. 49.08.94	Indiquer : nom et prénom, date et lieu de naissance, filiation.	Gratuit. Demande à formuler par l'intéressé lui-même.
CERTIFICAT DE NATIONALITÉ	Greffe du Tribunal du domicile (juge d'instance)	Pièces prouvant la nationalité (extrait de naissance du père ou de la mère française) Livret de Famille.	Gratuit.
PERMIS DE CONSTRUCTION	Mairie du lieu où doit être édifiée la construction	Plan de masse - Plan de situation. Plan de construction à édifier en 3 exemplaires : - 1 pour la Mairie, - 2 transmis directement par l'architecte ou le maître-d'œuvre à la Direction Dpt. de l'Équipement	Se renseigner en Mairie. Si la construction est en dehors d'un lotissement, s'assurer en premier lieu que le terrain est constructible (certificat d'urbanisme).
TRANSFERT DE CARTE GRISE	Mairie du domicile & Préfecture	Imprimé Annexe 1 à remplir - recto par l'acquéreur, - verso par le vendeur. Ancienne carte grise. Si le véhicule change de département, fournir en plus : Certificat de non-gage à demander à la Préfecture ; et la Vignette.	
VACCINATION	Mairie du domicile	B.C.G. : Consultations nourrissons Vaccination gratuite dans les 3 premiers mois de la naissance. TETRACOQ - D.T.-POLIO : 1 ^{er} mercredi du mois au Centre Social - 10, rue de la Razée.	
CHANGEMENT DE DOMICILE	Mairie du domicile	Pour une ARRIVÉE : Se présenter au Secrétariat muni de Livret de Famille. Pour un DÉPART : Présenter le Livret de Famille ou fiche individuelle d'État-Civil.	
CARTE RÉDUCTION S.N.C.F.	Gare S.N.C.F.	Présenter les Cartes d'Identité ou les fiches. Cartes d'Électeurs des Parents ou Passeports. Imprimé à remplir. 1 photo par personne. (enfants entre 4 et 18 ans).	A partir de la naissance du 3 ^{ème} enfant : 3 enfants : réduction de 30 %, 4 enfants : réduction de 40 %, 5 enfants : réduction de 50 %, 6 et plus : réduction de 75 %. 30 % à la vie pour les parents ayant élevé au moins 5 enfants.



SAMDA

ASSURANCES

LA CONFIANCE PARTAGÉE



A BASSE-GOULAINÉ

SECRETARIAT :

M. Robert RABREAU

55 rue Busson-Billault

☎ 06.01.05

supermarché

BRAVO!

Le vrai distributeur de produits frais

QUALITÉ

Place de la Poste - ST-SÉBASTIEN-S/LOIRE - Tél. 34.23.19

PRIX

Paul Turpeau fils s.a.

décoration d'intérieur

131, Bd Ernest-Dalby - 44000 NANTES - Tél. 74.44.65



Société PERRAULT

FABRICANT GROSSISTE



Charcuterie fraîche
Salaisons

☎ 03.51.51

163 rue de la Jarniganière - 44115 BASSE-GOULAINÉ

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

CROCHET S.A.



Pour Construire - Rénover - Agrandir...

Allée Claire Fontaine - Le Plessis-Maillard
44470 STE-LUCE-SUR-LOIRE

TÉL. 50.22.21

Maisons individuelles - Locaux commerciaux
Bâtiments industriels

Entreprise JOUTARD

Couverture - Zinguerie

Plomberie

Chauffage Central

Installateur CHAINEGAZ

289 route de Clisson

44230 ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

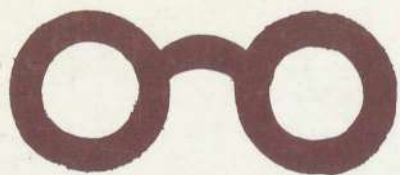
☎ 34.40.29

PO

Patrick Olivier sa.
Électricité Générale
Industriel-Préfabrication-Bâtiment
Isolation-Chauffage-Plomberie-Sanitaire

☎ 54.94.02

Bureaux - Atelier : La Haigronnière - 44115 HAUTE-GOULAINÉ



Diplômé
d'État

P.J. BAUDET

**OPTIQUE
SAINT
SÉBASTIEN**

21 rue Maurice-Daniel
44230 SAINT-SÉBASTIEN

☎ 34.14.96



la qualité de la vie



**s'en préoccupe
depuis 50 ans**

*études, construction, exploitation de services publics, de
distribution d'eau potable, d'irrigation, d'assainissement,
de traitement des ordures ménagères.*

SAUR

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET RURAL
Siège Social : 50-56, rue de la Procession - 75015 PARIS

DIRECTION RÉGIONALE :
90 Bd Joliot-Curie - 44062 NANTES Cedex - Tél. 75.53.04

ORGANISATION MODERNE DE REPROGRAPHIE

OMR

concessionnaire
NASHUA - CANON

18 rue de Guébriant - 35000 RENNES - ☎ (99) 65.13.12
27 av. du Bois-Briand - Centre de Gros - NANTES - ☎ 50.03.34

**COPIEURS PAPIER ORDINAIRE
ÉLECTROCOPIEURS
OFFSET - DUPLICATEURS**



TOUS TRAVAUX D'IMPRESSION : circulaires - thèses - bulletins municipaux - tarifs - etc...



**PISCINES
Michel VINET**

☎ 03.55.67 - Rue des Onchères
44115 Basse-Goulaine
JARDIN EXPO



*Mon Rêve
Restaurant*

44115 Basse-Goulaine
Tél. (40) 03.55.50

ACCUEIL — SERVICE — CONSEIL

Crédit



Mutuel

BASSE et HAUTE-GOULAINNE - 2 rue de la Poste - Tél. 03.52.25

Près de chez vous... pour vous...